

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 5

27^e année · vendredi 22 mars 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

VETROPACK, DE L'ORAGE DANS L'AIR



THIERRY PORCHET

Le groupe Vetropack a annoncé un projet de fermeture de son site de production à Saint-Prex (VD), laissant 175 employés sur le carreau. Le personnel et ses représentants, avec le soutien d'Unia et de Syna, sont déterminés à se battre pour sauver les postes de travail. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Le dimanche, c'est congé, point barre!

Sonya Mermoud

Nouvel affront au personnel de vente, nouvelle attaque contre ses conditions d'emploi, nouvelle tentative de dérégulation du travail: la majorité bourgeoise du Conseil national a accepté le 12 mars une motion du vice-président du PLR suisse, Philippe Nantermod. La proposition demande une modification de la législation sur le travail afin de permettre l'ouverture dominicale des commerces de proximité. Il s'agirait, plus précisément, de magasins «d'une petite taille, qui n'emploient qu'un nombre limité de collaborateurs et dont l'assortiment est celui d'une épicerie». Une formulation suffisamment vague propre à favoriser une extension massive du travail du dimanche et à

entraîner, dans un effet boule de neige, d'autres secteurs d'activité dans cette dérive. Une démarche qui menace de dégrader encore la situation déjà mauvaise des travailleuses et des travailleurs de la branche. Bas salaires, changements de planning de dernière minute et exigences de flexibilisation, plages de travail morcelées, horaires régulièrement remis en cause... font partie du quotidien de nombre d'employés du domaine. Aujourd'hui déjà, des dérogations existent permettant à des enseignes d'ouvrir tardivement sept jours sur sept, comme celles situées dans des gares, les aéroports, les zones touristiques. Les stations-services bénéficient, elles aussi, de cette possibilité. Sans oublier les entreprises familiales qui peuvent également garder leurs portes ouvertes le dimanche si elles emploient des membres de leur famille. La droite, en dépit des résultats de votations cantonales témoignant le plus souvent de la forte opposition des citoyens d'élargir les horaires des magasins et la brèche des exceptions, ramène encore et encore le sujet sur le tapis. Au mépris de la protection de la santé des employés concernés. Faisant fi des difficultés que ceux-ci rencontrent déjà à concilier vie professionnelle et vie privée. Indifférente à l'absence de compensations, et en particulier d'une convention collective de travail étendue de branche. Et cela alors que le secteur peine à recruter du personnel. A l'heure où la lutte contre la surconsommation des ressources et le gaspillage devrait servir de boussole, où nous devrions tous prendre

en compte les enjeux écologiques et agir en faveur de la durabilité, la question se révèle aussi sociétale. Dans quel monde souhaitons-nous vivre? Désire-t-on vraiment valoriser l'idée de courses non-stop, la vacuité du shopping-loisir? Sommes-nous prêts à supprimer un jour de congé hebdomadaire commun au plus grand nombre? Préférons-nous défendre la permanence du travail au détriment de liens sociaux et du bien-être? Les arguments économiques ne tiennent pas davantage la route. Le pouvoir d'achat des consommateurs n'est pas extensible quand bien même tout et tout le temps serait à portée. Les horaires d'ouverture n'influent pas sur la masse des courses modulée par le revenu. Les chantres de la libéralisation tous azimuts de la Chambre du peuple n'ont pourtant pas hésité à prendre le contre-pied. Et espèrent capitaliser sur les mauvais aspects du télétravail piégeant insidieusement une classe laborieuse dans ses droits à la déconnexion et à son temps libre. Dans ce contexte, le Conseil des Etats, qui devra à son tour se prononcer sur la motion, serait bien inspiré de changer de cap. Et de respecter la volonté populaire qui s'est encore exprimée en Valais, le 3 mars dernier, contre un allongement des horaires d'ouverture dans ce canton. Et cela après que Berne et Zoug - pour ne citer que des exemples récents - ont fait le même choix. Quant au Valaisan Philippe Nantermod, il devrait tirer les leçons de la position claire et sans appel de ses concitoyens. Le dimanche, c'est congé. Point barre. ■

PROFIL



Suzanne Zaslowski, la force tranquille.

PAGE 2

RACISME

Les discriminations aussi présentes dans le secteur de la santé.

PAGE 3

ENVIRONNEMENT

Dans la rue pour la justice climatique.

PAGE 7

EUROPE

Le personnel des plateformes mieux protégé.

PAGE 8

LA FORCE TRANQUILLE

Opératrice en horlogerie, militante d'Unia et femme de conviction, Suzanne Zaslowski est candidate à l'exécutif de la Ville du Locle

Jérôme Béguin

En arrivant au Locle, en sortant de la gare, on ne peut pas rater cette grande affiche du Parti ouvrier populaire (POP) accrochée devant le Remontoir, l'ascenseur incliné reliant le centre-ville. Elle présente les candidats et les candidates du parti de gauche aux élections communales du 21 avril. Suzanne Zaslowski est l'une d'entre elles.

Cette opératrice en horlogerie et militante d'Unia est née et a grandi au Cameroun. Après une formation de secrétaire comptable, elle travaille dans une banque de développement. C'est là qu'elle rencontre un Suisse qui va devenir son époux. En 2007, le couple s'envole vers notre pays et pose ses valises dans le canton de Neuchâtel. La jeune femme entame alors une nouvelle formation - en horlogerie -, en suivant des cours du soir tout en travaillant en journée dans les services hôteliers d'une maison de retraite. Après l'obtention de son diplôme, elle doit patienter quelques années avant de décrocher un emploi, l'horlogerie suisse connaissant alors un creux.

Elle est finalement engagée par une société de La Chaux-de-Fonds évoluant au sein d'un grand groupe et spécialisée dans les aiguilles, les appliques de cadran et les glaces de montre. Dix ans plus tard, elle y est toujours. «Je n'aime pas trop changer, je suis une personne fidèle», sourit-elle. Ouvrière est employée au «visitage», soit au contrôle qualité des aiguilles passées à la «galvano», où elles ont été recouvertes d'une fine couche de métal. Elle inspecte 2000 pièces à la loupe tous les jours. Autant dire qu'un tel poste exige de la concentration.

«JE DIS CE QUE JE PENSE»

L'horlogerie, on le sait, accuse du retard dans la marche vers l'égalité. Les différences salariales entre femmes et hommes se montent dans la branche à près de 25%, contre 18% en moyenne, selon l'Office fédéral de la statistique. Les horlogères ont donc de bonnes raisons de se mobiliser avec la Grève féministe. Dans la Métropole horlogère, le 14 juin 2023 a été marqué par le rassemblement de 150 ouvrières à l'appel d'Unia. Il a fallu un certain courage à ces horlogères pour enfileur ce jour-là le

T-shirt rose du syndicat. Elles ont été entraînées par un groupe de travail d'une trentaine de salariées employées dans trois sociétés qui ont élaboré un cahier de revendications abordant l'égalité salariale, le mobbing, les horaires et le temps de travail. Les salariées demandant notamment que les analyses sur l'égalité salariale soient présentées de manière transparente au personnel. Ces revendications ont été transmises aux directions des entreprises. Suzanne Zaslowski était en première ligne.

«Certains pensent que je prends des risques, mais moi, je n'ai pas cette impression. J'ai grandi dans des conditions un peu difficiles, mais je pouvais m'exprimer. Je suis fille d'officier de police, mon père m'a appris à être courageuse, honnête et, surtout, à connaître mes droits et mes devoirs. J'ai commencé à défendre les salariés au Cameroun. Je discutais avec la direction de la banque dans laquelle je travaillais en disant que ceci ou cela n'était pas normal et on mettait tout ça en ordre. En Suisse, les gens ont des droits, mais ils ne le savent pas forcément. Je dis ce que je pense à la direction, j'ai des idées bien arrêtées, mais je le dis avec respect, et, même si on ne s'entend pas, il y a tout de même un échange», explique celle qui participe au comité industrie d'Unia Neuchâtel et à la conférence professionnelle de l'horlogerie et de la microtechnique du syndicat. «J'ai une collègue qui me dit souvent que je suis une force de la nature.» Une force tranquille et avenante.

«QUAND J'AI UNE CONVICTION, JE DOIS LA PORTER»

«C'est quelque chose qui est en moi, quand j'ai une conviction, je dois la porter, mon adhésion au POP était, dès lors, logique. Pour moi, le POP et Unia partagent les mêmes valeurs, c'est le même combat.» Aux dernières élections communales, la popiste a été élue au Conseil général, le législatif du Locle-Les Brenets. Elle est secrétaire du bureau, ce qui ouvre la possibilité, si elle est réélue, d'accéder dans quelques années au perchoir. La Locloise bat en brèche les clichés que traîne la Mère Commune: «Le Locle n'est pas un trou!... s'amuse-t-elle. Nous avons ici une qualité de vie; les enfants ont la chance de pouvoir grandir loin des nuisances des grandes ag-

glomérations; nous disposons d'une richesse culturelle si l'on pense, par exemple, au Musée des Beaux-Arts ou à celui de l'horlogerie. Avec les fresques monumentales de l'Exomusée, nous avons créé un musée à ciel ouvert dédié à l'art urbain.»

Et puis, tout proche, il y a ces pâturages et ces forêts. «J'apprécie les randonnées, on se fait du bien dans la nature. J'aime beaucoup lire aussi, c'est en lisant qu'on apprend. Je prépare ainsi mes interventions au Conseil général. Je suis aussi active dans les associations africaines, histoire de ne pas oublier d'où je viens.»

«L'HUMAIN EST PRIORITAIRE»

En plus du législatif, Suzanne Zaslowski est lancée par le POP au Conseil communal, dont son parti occupe deux des cinq sièges. Si elle est élue à l'exécutif, cette membre de l'Association de développement du Locle veut travailler à l'extension des zones mixtes réduisant les déplacements entre les résidences et les lieux de travail, mener des politiques en faveur de la jeunesse, des aînés et des personnes précarisées. «Nous bénéficions au Locle d'allocations pour les personnes âgées et nous nous battons face à la droite pour les conserver. La 13^e rente va mettre un

peu de beurre dans les épinards», se réjouit-elle. Le 3 mars, pour le résultat des votations, elle est descendue à Neuchâtel au stamm d'Unia. «Il fallait que j'aie fêter ça, j'avais fait des stands, suivi une formation avec Pierre-Yves Maillard et parlé à beaucoup de gens.»

«Pour moi l'humain est prioritaire, les droits humains sont prioritaires, il faut les défendre à tout prix!» ■

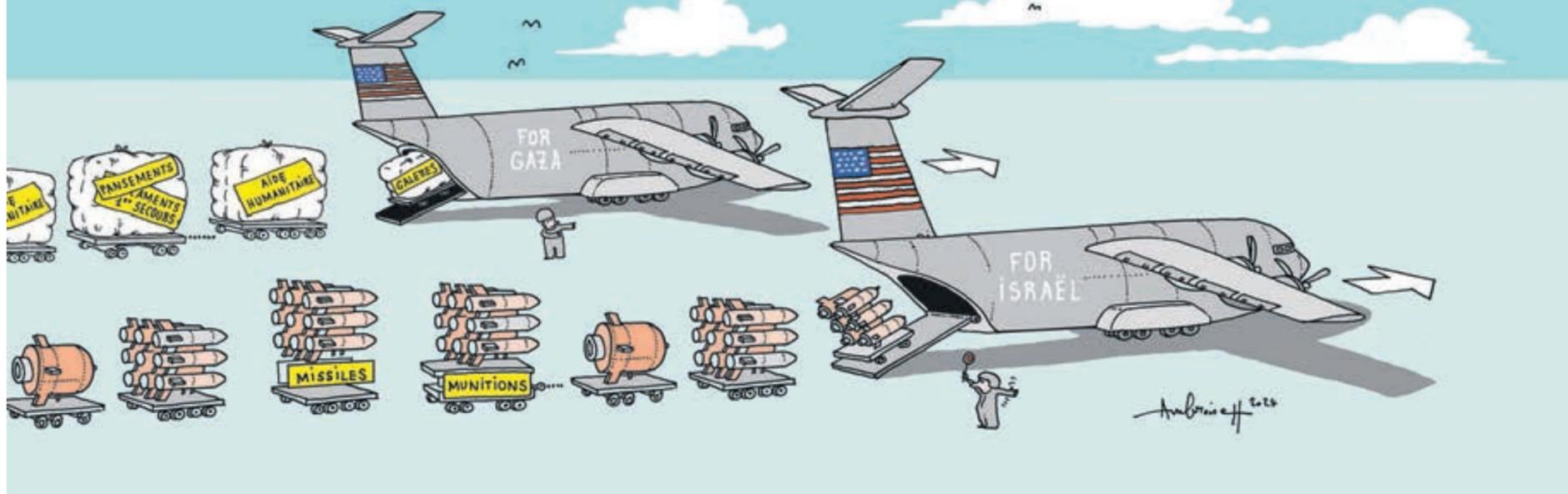


THÉRY PORCHET

«Je suis fille d'officier de police, mon père m'a appris à être courageuse, honnête et, surtout, à connaître mes droits et mes devoirs», déclare Suzanne Zaslowski, qui se bat notamment en faveur de l'égalité salariale.

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



«LES A PRIORI SONT SUSCEPTIBLES DE GÉNÉRER DES SOINS INADAPTÉS»

Le domaine de la santé n'est pas exempt de dérives racistes, qu'elles concernent les patients ou le personnel soignant. Entretien avec le professeur Patrick Bodenmann, spécialiste de la question

Propos recueillis par Sonya Mermoud

La couleur de peau peut-elle influencer la prise en charge d'un patient, et l'accent, la religion, les traitements prodigués? Et, du côté du personnel médical, les professionnels du domaine aux origines étrangères bénéficient-ils d'une même acceptation, d'une même reconnaissance de leurs compétences que leurs pairs suisses? Des questions auxquelles répond le professeur Patrick Bodenmann. Chef du département Vulnérabilités et médecine sociale à Unisanté à Lausanne, ce médecin s'est spécialisé dans la thématique de l'équité des soins. Et participe via son expertise à la semaine d'actions contre le racisme organisée traditionnellement autour du 21 mars, Journée internationale consacrée à la lutte contre toutes formes de discriminations.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi lier racisme et santé? Les malades aux origines étrangères ou supposées telles sont-ils vraiment susceptibles d'être traités de manière différenciée?

Nous devons nous montrer attentifs à cette question. Des données scientifiques internationales publiées encore en décembre dernier et concernant aussi la Suisse ont mis en évidence des prises en charge différenciées de patients selon leur sexe et leur origine ethnique. Dans cette recherche, des acteurs du système de santé étaient appelés à prioriser des malades présentant tous des douleurs thoraciques dans la zone de triage des Urgences. La priorité de prise en charge a été jugée plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Même constat pour les personnes blanches par rapport à celles noires susceptibles, dès lors, de recevoir des soins de moindre qualité.

Les disparités entre populations s'observent-elles régulièrement dans la pratique?

Nous disposons de pléthores d'évidences quant à la prévalence de maladies cardiovasculaires, de cancers, d'infections par le VIH au sein de minorités racisées. Plusieurs causes expliquent cette situation, la santé passant souvent au second plan dans ces populations face à la nécessité de gagner sa vie. Une alimentation moins favorable, l'absence d'assurance maladies, etc., maximisent les risques. On a aussi largement observé les disparités d'accès aux tests, vaccins, traitements lors de la pandémie de Covid.

Les patients suisses et les membres de minorités ne bénéficient-ils pas de facto des mêmes traitements?

Il y a en effet un risque de soins inéquitables en raison d'a priori le plus souvent inconscients du personnel soignant. Ces biais implicites sont difficiles à percevoir. Nous en sommes tous porteurs. Ce qui peut entraver la communication avec le patient et sa participation, l'évaluation de l'urgence et la reconnaissance de besoins spécifiques.

Des exemples?

Un stéréotype récurrent dans la littérature scientifique étasunienne concerne la communauté afro-américaine. On a volontiers tendance à croire que ce groupe exagère la douleur. Une posture sans fondement qui repose sur des préjugés. Du coup, le corps médical va peut-être refuser de prescrire des antidouleurs, craignant des abus. Face à une même douleur, à des

symptômes égaux, les traitements prescrits à des patients blancs et à des patients noirs peuvent être différents. Et c'est pire encore quand on est une femme de couleur. Les discriminations dans les soins trouvent leurs origines dans des croyances. Certains acteurs de la santé pensent, par exemple, que toutes les femmes enceintes noires préfèrent accoucher par césarienne plutôt que par voie naturelle.

«Les discriminations dans les soins trouvent leurs origines dans des croyances.»

Une situation propre à générer des gestes, des diagnostics erronés...

Oui, il nous faut garder en tête le risque de préjugés, l'intégrer dans notre pratique. On peut commettre des erreurs en raison de notre comportement, la manière de faire notre travail et *in fine* le choix du traitement. Lors de la guerre en ex-Yougoslavie, nous avons par exemple reçu beaucoup de patientes musulmanes. Elles expliquaient avoir mal partout. La tendance a été alors d'associer leur douleur au fait qu'elles étaient malheureuses, qu'elles ne sortaient guère de chez elles, qu'on se trouvait face à un problème psychique. A tort. Des investigations ont montré qu'elles avaient une carence en vitamine D. Le déficit résorbé, leurs maux ont disparu. Nous devons rester constamment vigilants et garder à l'esprit les mécanismes inconscients qui peuvent brouiller les cartes. S'il n'est pas possible de les briser, il nous faut apprendre à les identifier et à agir en fonction. Faire aussi attention aux mots utilisés dans la transmission de dossiers de patients. Il s'agit de rester neutre dans la formulation de l'historique pour éviter que des traitements de moindre qualité soient décidés, conditionnés par la manière dont la situation a été présentée.

Outre le recours à la médiation culturelle, des formations sont-elles proposées?

Absolument. Nous effectuons un important travail de formation à destination de tout le personnel sanitaire, y compris administratif. Nous proposons des outils pour mieux gérer la diversité qui devrait être appréhendée comme une richesse. Et organisons des symposiums qui rencontrent beaucoup de succès. J'ai appris la médecine avec des manuels d'anatomie présentant des corps blancs. La littérature tend à changer elle aussi, les spécificités de populations, de genre sont davantage prises en compte.

Le racisme s'exerce aussi à l'encontre du personnel soignant...

Oui, le risque existe dans les deux sens. Les situations de racisme à l'encontre de soignants issus de la diversité sont bien connues et répertoriées. Certains patients craignent par exemple d'être pris en charge par une femme ou un homme médecin noir. Des mesures sont mises en place au niveau du professionnel de la santé, de l'individu, mais aussi de l'institution. Il existe des chartes, des procédures pour tenter d'éviter ces dérives. Mais il faut aussi agir au niveau social, structurel, pouvoir s'appuyer sur des messages politiques forts et améliorer les lois contre le racisme – la Suisse a été critiquée en 2022 par l'ONU qui a dénoncé un racisme sys-



«Face à une même douleur, à des symptômes égaux, les traitements prescrits à des patients blancs et à des patients noirs peuvent être différents», note le professeur et médecin Patrick Bodenmann.

témique. La semaine d'actions contre le racisme avec pour fil rouge le racisme dans les soins constitue, elle aussi, une occasion pour sensibiliser à la problématique. Nous sortons du bois pour exposer notre thématique, mais avec tact, sans volonté politique ni de moralisation du débat.

Avons-nous tous tendance à être un peu racistes?

Il existe en tout cas le risque de le devenir en raison d'a priori inconscients. Il faut le savoir. Les blouses blanches sont appelées à faire leur introspection. Dans nos frontières, le racisme le plus prévalent s'exprime à l'encontre des Roms. Aujourd'hui, on assiste aussi à une recrudescence des actes antisémites. Sans oublier les réactions anti-Noirs et antimusulmans.

«Le risque de racisme existe dans les deux sens. Certains patients craignent par exemple d'être pris en charge par une femme ou un homme médecin noir.»

Comment êtes-vous arrivé à vous intéresser à la thématique?

La question peut se poser, n'étant pas représentatif d'une minorité quelconque, à part celle des rouquins peut-être (*sourire*). Mon fils m'a demandé de quel droit je traitais ce sujet, en tant qu'homme blanc, cinquantenaire, hétérosexuel, cisgenre... Mais nous parlons beaucoup de maladies sans en avoir pour autant souffert... Ce qui m'intéresse, ce sont les iniquités en santé. Un sujet moins exploré en Suisse, ce qui est moralement condamnable. Au cours de mon parcours, de fil en aiguille, j'ai été ap-

pelé à travailler souvent avec des requérants d'asile, des autochtones précarisés, des minorités arc-en-ciel. J'ai toujours été sensible à ces thématiques. Mes nombreux voyages en Amérique latine m'ont ouvert à la di-

versité du monde. Et je me suis entouré naturellement de personnes confrontées à des situations discriminantes crédibilisant ma démarche. ■

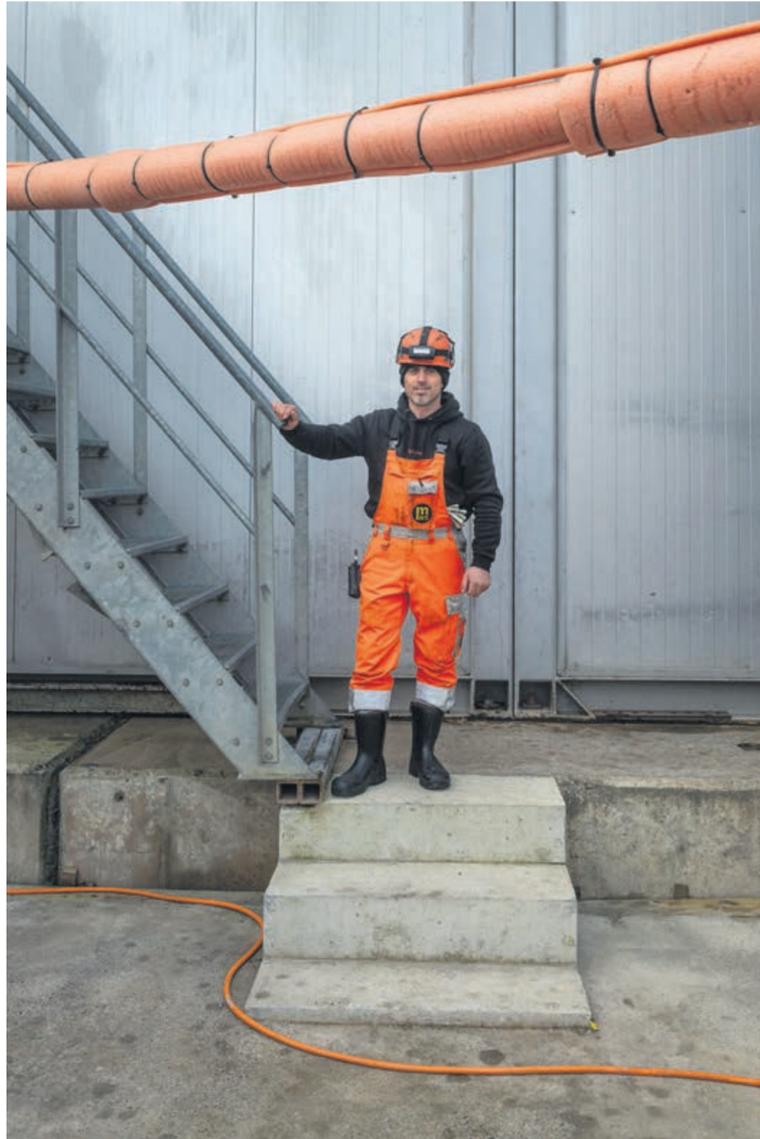
BIOGRAPHIE EXPRESS



Le professeur Patrick Bodenmann a été nommé vice-doyen du dicastère Enseignement et Formation de la Faculté de biologie et de médecine en 2020. Il est également titulaire de la Chaire de médecine des populations à situation de vulnérabilité de l'Université de Lausanne depuis 2016. Au sein d'Unisanté, il occupe la fonction de chef du département Vulnérabilités et médecine sociale, département qui regroupe les activités de soins auprès des plus démunis dans le domaine de l'asile, de la clandestinité, des prisons, de la communauté, ainsi que des activités d'expertises. Le professeur Bodenmann est connu pour ses travaux de recherche sur l'équité des soins et l'équité en santé, la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité et l'implémentation d'approches cliniques auprès des plus démunis afin de maintenir une excellente qualité des soins. Il est également actif sur le front de la formation et a développé un enseignement prégradué et un cursus médical en relation avec son domaine de compétences pour des étudiants en médecine de la 1^{re} à la 5^e année. ■

LA CENTRALE À BÉTON, SA DEUXIÈME MAISON

Paulo Morais, maçon depuis l'âge de 12 ans, devenu centraliste béton, raconte son parcours et son amour du métier. Immersion



Paulo Morais aime son métier. Il est employé dans l'entreprise Marti depuis son arrivée en Suisse en 2008.

Textes Aline Andrey
Photos David Prêtre

«Chaque jour, j'arrive vers 6h30 sur le chantier, je me change, je bois un café tranquille avec les collègues, je prépare la machine et je démarre le béton.» C'est avec un grand sourire que Paulo Domingos De Oliveira Morais parle de son quotidien de centraliste au sein de l'entreprise de construction Marti. «J'aime mon métier, sinon je ne serais pas ici...» Une fonction unique au cœur du chantier, un peu à part, même si moins isolé que le grutier. En cette journée de février, le soleil peine à percer le brouillard du bord du lac. «Normalement, l'hiver on commence à 8h mais il y a beaucoup d'équipes genevoises sur ce chantier, donc ça les arrange de débiter à 7h. Et moi aussi, j'aime arriver plus tôt à la maison», admet l'habitant d'Echallens, qui connaît les journées à rallonge quand il doit, à son tour, se déplacer sur des chantiers genevois.

CHANTIER ESSENTIEL

Sur le chantier de la Station d'épuration de Lausanne (STEP), une cinquantaine de travailleurs sont à pied d'œuvre. Les travaux d'agrandissements et de rénovation, dévisés à 300 millions de francs, ont commencé en 2015. Pour l'entreprise Marti, le mandat se monte à 21 millions et court d'octobre 2022 à juin 2024 pour la construction de bassins de traitement, soit quelque 18 000 m³ de béton. «Au début du chantier, j'ai dû en fabriquer des quantités énormes pour les murs. Le chantier est technique, car nous avons six sortes de béton, donc six recettes», explique Paulo Morais. «Cette centrale peut faire entre 400 et 600 m³ de béton par jour. Les constructions de la STEP sont en béton armé.» Les bassins de traitement des eaux doivent résister à la corrosion, à la carbonatation, et aux attaques sulfatiques. Autant de termes techniques qui désignent le processus de vieillissement du béton. «Ce chantier est essentiel pour Lausanne. C'est pour la bonne cause, pour la protection du lac», souligne le travailleur. Le grand défi de l'ouvrage réside dans le fait que la STEP a dû continuer à fonctionner à plein régime. «On a fait un nouveau canal, avant de fermer l'ancien...»

TRAVAIL INTELLECTUEL

Maçon, le quarantenaire s'est spécialisé depuis une dizaine d'années dans la fabrication du béton, avec l'une des plus grosses machines de Suisse romande. «Le métier de centraliste demande de la concentration. On travaille surtout avec notre tête. Physiquement, c'est facile...», explique-t-il derrière ses écrans, commandant la centrale par quelques clics de souris. Reste qu'on est loin d'un travail de bureau, car l'ancien maçon s'occupe aussi d'accrocher le tuyau («la chaussette» dans le jargon) et de lourdes chaînes

aux bennes pour permettre le transport du béton fraîchement mélangé. Entre autres tâches, il s'agit aussi de contrôler, graisser et nettoyer la machine au Kärcher; et comme dans tous chantiers, être attentif à chaque pas.

En remontant l'escalier en métal qui mène à sa cabine, il prévient: «Attention à ne pas glisser». A l'intérieur, au moment où le béton est fabriqué, la cabine vibre. «Les silos sont bien pleins, donc ça bouge peu aujourd'hui», sourit celui qui est aussi responsable de la gestion et des commandes des matières premières. Dans la centrale, six silos permettent le stockage et la distribution des différents granulats: des petits cailloux de la gravière de l'Isle au sable d'Ouchy, en passant par le ciment. S'y ajouteront les adjuvants nécessaires pour garantir la bonne consistance du mélange. «Il y a vingt ou trente ans, une dalle ne devait pas être touchée pendant un mois, maintenant c'est sec en trois jours», raconte Paulo Morais. Dans la cabine chauffée, climatisée en été, équipée d'un frigo et d'un micro-onde, il regarde attentivement ses écrans. «Parfois, je prends ma pause et je mange ici, ce qui permet d'éviter d'arrêter la production trop longtemps. C'est confortable! Mais je préfère voir les copains à la pause.» Il regrette que la camaraderie se perde depuis quelques années, faute au stress, faute aux natels... «A chacun de faire comme il veut, mais pour moi l'esprit d'équipe est important», précise-t-il.

MAÇON DE PÈRE EN FILS

Le talkie-walkie toujours allumé, la communication se fait en français ou en portugais entre deux grésillements. Le centraliste parle surtout avec le grutier qui déplace le béton et avec l'équipe qui réceptionne la benne.

Originaire du nord du Portugal, Paulo Morais a appris le métier, dès l'âge de 12 ans, avec son père. «Après l'école, le samedi pendant les vacances, mon frère et moi on travaillait avec lui dans la construction ou dans l'agriculture», se souvient-il. Il se forme sur le tas, se marie, devient père, achète un appartement. C'est en 2008 qu'il décide de venir en Suisse grâce à son cousin déjà employé par Marti. Son projet: travailler quelques années pour rembourser son emprunt et rentrer au pays. Finalement, c'est son épouse et sa fille, alors âgée de 9 ans, qui le rejoindront. «Pendant cinq ans, c'était dur de vivre loin d'elles, même si je retournais souvent les voir. Aujourd'hui, nous ne pensons plus repartir. Nous sommes bien ici, même si j'adore le Portugal. Mon épouse est femme de ménage pour la commune d'Echallens où nous vivons. Ma fille suit des études de médecine à l'Université de Lausanne. Depuis petite, elle a toujours voulu faire ce métier.»

Le français, il l'a perfectionné grâce à elle. «Elle m'a toujours corrigé, comme certains amis aussi. C'est important pour ap-

prendre. Mais mon déclin est venu d'une visite chez le médecin peu de temps après mon arrivée. La femme d'un ami m'a accompagné pour faire la traduction. Et cette situation m'a beaucoup gêné.» C'est surtout en regardant des films en français, sous-titré en portugais, qu'il apprendra en autodidacte. «Je savais que le syndicat donnait des cours aussi, mais je n'ai pas pris le temps de les faire...»

SA DEUXIÈME MAISON

Entre deux remplissages de benne, Paulo Morais raconte des bribes de sa vie d'immigré, et son amour du métier: le béton que l'on mélange, les tests pour les contrôles et les normes, le coup d'œil du spécialiste dans le malaxeur pour savoir si le béton est beau...

Sa première construction en Suisse est celle qui tient le plus à cœur à l'ancien joueur et fan de foot: les bâtiments de l'UEFA à Nyon en 2009, puis en 2011. Il a participé aussi à la construction du Mudac, à celle de l'Unithèque et, depuis 2022, à la STEP. «Je suis la machine là où elle va... C'est ma deuxième maison. Elle est confortable, car la cabine me protège de la poussière. Quand on travaille avec de petites centrales, c'est plus compliqué, car la cabine est souvent plus petite, voire inexistante», précise celui qui a toujours travaillé pour l'entreprise Marti, comme temporaire au début, avant d'obtenir un poste fixe et de se spécialiser comme centraliste. «Dans le canton de Vaud, il n'y a pas de formation spécifique externe. On apprend sur le terrain par le biais de formations internes», indique Paulo Morais. Devant ses écrans, il contrôle notamment la température. «On peut sortir le béton au minimum à 15°C et jusqu'à 25°C. Une chaudière en hiver est nécessaire pour maintenir le béton à une température lui permettant de faire sa prise. Dans ce métier, on doit avoir le sens des responsabilités. Même si on n'a pas signé pour faire des heures sup', parfois on n'a pas le choix quand on doit finir le bétonnage.»

SUPPORTER LE STRESS

«Heureusement, il y a moins d'efforts physiques. Avant, on coulait le béton à la force des bras, avec pelle et râteau. Maintenant, on a un vibreur. Mais il faut savoir supporter le stress. Tout va beaucoup plus vite qu'avant. Les délais sont plus courts. Et on atteint la limite. Avec toutes les boîtes qui cassent les prix, c'est compliqué aussi pour les patrons...»

Alors que les associations patronales ont refusé d'augmenter les salaires cette année, malgré l'inflation, plusieurs grandes entreprises, dont Marti, ont décidé d'une hausse. «Les conditions sont différentes d'une boîte à l'autre. Je suis chez Marti depuis quinze ans, car elles sont bonnes. Ce n'est pas normal que les salaires n'aient pas été augmentés partout, avec la hausse des prix des assurances, des loyers, de l'électricité. Finalement, au Portugal, on gagne

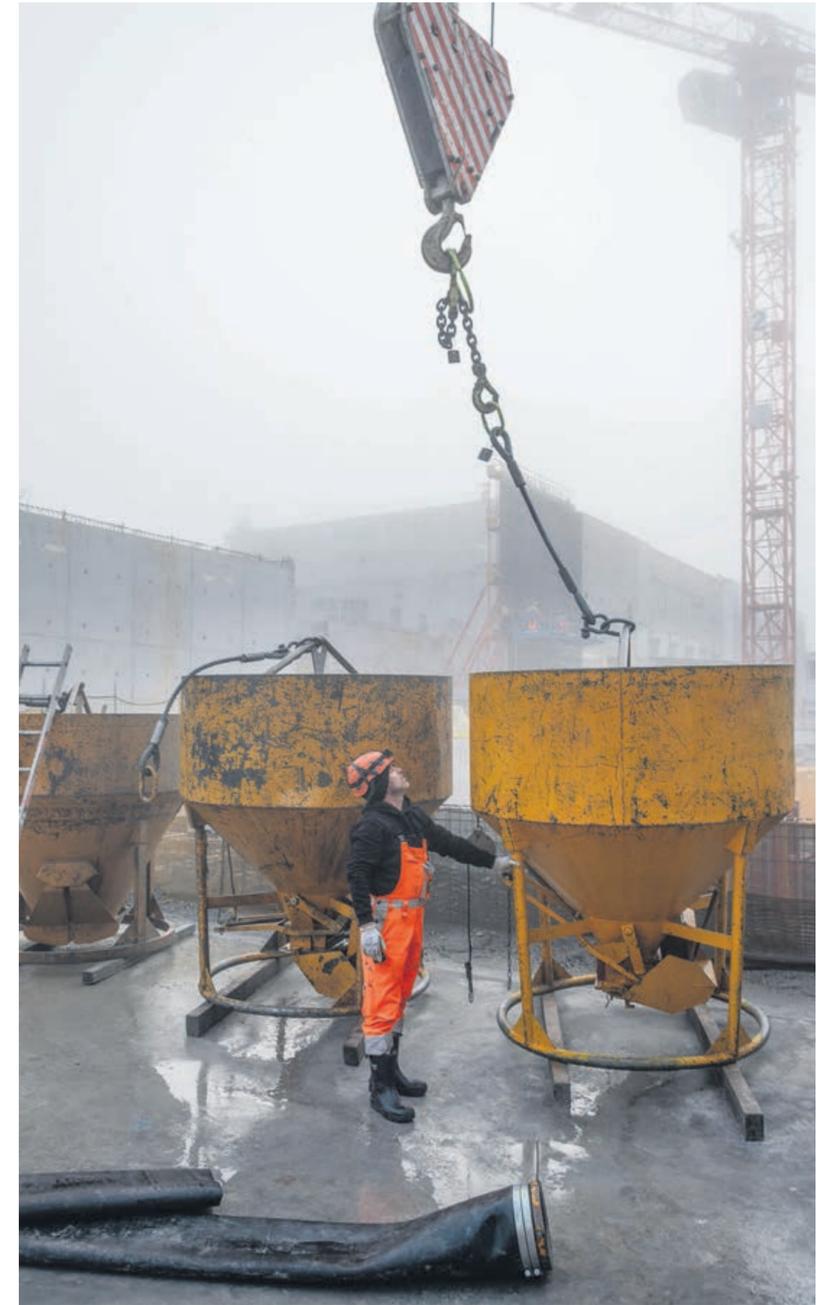
moins mais on s'en sort mieux...», analyse Paulo Morais, syndiqué depuis son arrivée en Suisse, et actuellement vice-président du groupe des maçons d'Unia Vaud. «C'est important pour moi de pouvoir informer et sensibiliser les collègues, car plus on est nombreux plus on est fort.»

En sortant de la cabine, le soleil inonde l'ouvrier. Il est temps de nettoyer le malaxeur et la benne. Meticuleux, le travailleur souligne l'importance de prendre soin du matériel pour éviter une usure prématurée et le gaspillage. Celui qui connaît toutes les ficelles de la profession conclut, toujours avec le sourire: «J'apprends encore chaque jour dans mon métier, comme dans la vie.» ■

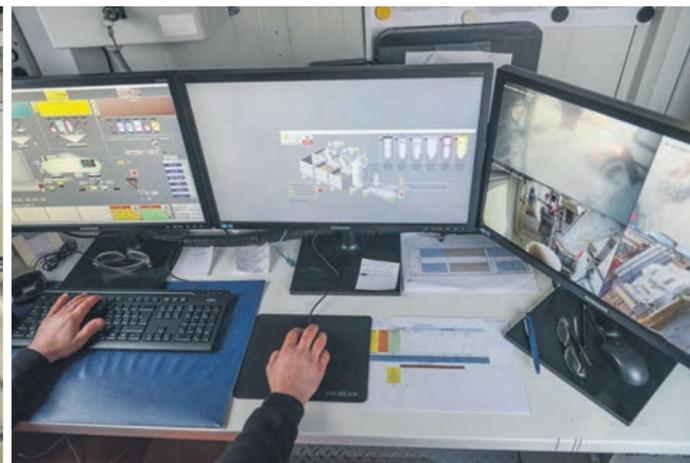
LA STEP, CHANTIER PHARE

La STEP de Vidy a été construite dans les années 1960. Elle est contemporaine de l'Exposition nationale et de l'autoroute Lausanne-Genève. Actuellement elle traite les eaux usées de Lausanne et d'une quinzaine d'autres communes. L'augmentation de la population et des exigences écologiques ont amené la Ville de Lausanne à réfléchir, dès 2005, à sa rénovation et à son agrandissement. Les travaux ont commencé dix ans après. La Ville estime que d'ici 2030, l'installation sera à la pointe dans le traitement des micropolluants. Gregor Maurer, directeur des projets d'Epura SA*, précise: «La STEP de Vidy est un chantier modèle en termes d'application et de respect des normes légales conventionnelles. Seuls les ouvriers munis d'une carte professionnelle peuvent accéder au chantier. La carte professionnelle est émise par l'Association des commissions professionnelles paritaires (ACPP) de l'industrie vaudoise de la construction qui vérifie le respect des dispositions conventionnelles par l'employeur, ce qui permet de lutter contre les conditions de travail précaires et en particulier contre le travail au noir.» ■

* Le 20 août 2015, la Municipalité a créé une société anonyme, baptisée Epura, chargée de réaliser les nouvelles chaînes de traitement et d'exploiter les installations de la STEP.



Si le centraliste est seul dans sa cabine, il est en contact permanent, par radio, avec le grutier et les maçons.



Des clics de souris au nettoyage des bennes, de la maintenance de la machine à la gestion des stocks, le métier de centraliste est aussi diversifié qu'exigeant, manuel qu'intellectuel.

Participe au grand sondage sur les apprentissages !

OK!

UNIA

UNIA Jeunesse

Remplir en ligne

Tes droits durant l'apprentissage: participe à l'enquête et tente de gagner un prix !

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennuwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49870 exemplaires

Unia Région Genève

Assemblée des blanchisseries Genève

UNIA
Le Syndicat.

INVITATION

La nouvelle convention collective de travail dans les blanchisseries signée l'année passée est passée de force obligatoire pour les établissements comptant 5 personnes et plus.

Unia Genève a constaté l'urgence de s'organiser dans cette branche d'activité. Un sondage sur les conditions de travail sera diffusé au niveau romand.

Vous travaillez dans une blanchisserie? Participez à l'assemblée générale genevoise du secteur qui aura lieu **le mardi 16 avril à 19h, dans les locaux d'Unia, chemin de Surinam 5 à Genève.**

Le syndicat appelle aussi les membres qui connaissent des personnes travaillant dans le domaine à Genève à leur transmettre l'information.

WWW.EVENEMENT.CH

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.

**l'info
à vos
côtés**

**-30% sur nos abos
aux membres de nos
réseaux partenaires**
lecourrier.ch/offres



**COMPRENDRE
LE MONDE,
AGIR ENSEMBLE**

DANS LA RUE, POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Le collectif neuchâtelois de la Grève pour l'avenir appelle à manifester pour la planète et la transition ce samedi 23 mars à La Chaux-de-Fonds

Textes Aline Andrey

La mobilisation de la Grève pour l'avenir, prévue les 22 et 23 mars, ne sera pas nationale. La grande majorité des différents collectifs qui avaient lancé la convergence des luttes dès 2020 ont jeté l'éponge par manque de force. «La démotivation des collectifs vient de la lenteur des changements. Les promesses non tenues par les politiques ont engendré une démobilisation», analyse Robin Augsburg, militant de la Grève du climat et du syndicat Unia.

Mais le combat n'est pas terminé. Dans le canton de Neuchâtel, le mouvement est bien vivant. Il appelle à manifester demain, à La Chaux-de-Fonds, pour mettre une nouvelle fois en lumière l'urgence et les liens entre crise climatique et conditions de travail. Syndicats, Grève du climat, partis de gauche prendront la parole. Parmi eux, Virginie Mouche, vice-présidente de la région Unia Neuchâtel, rappellera, au nom du comité industrie, que la santé de notre planète et des travailleurs est une seule et même lutte. «Les employés, les syndicats, les employeurs et l'Etat doivent œuvrer pour favoriser une transition vers des activités plus durables et respectueuses de l'environnement. L'industrie des machines ou de l'horlogerie utilise encore trop fréquemment des produits polluants. Les employés doivent faire remonter les problématiques. Et l'Etat, imposer des règles plus strictes. Des fonds pour la formation et la reconversion sont nécessaires, tout comme un dialogue social fort entre toutes les parties.»

LE POUVOIR AUX TRAVAILLEURS

«La question de la démocratisation des entreprises est également essentielle, déclare Robin Augsburg. Permettre

aux travailleuses et aux travailleurs de décider quoi produire et comment est indispensable pour une transition juste.» Critique vis-à-vis du manque d'offensive des syndicats sur la question climatique, il souligne toutefois la réceptivité de ces derniers et le travail de fond au niveau des conventions collectives de travail. «L'Union syndicale suisse, lors de son dernier congrès, a pris position. Unia a aussi milité pour davantage de fonds pour la transition dans le secteur du second-œuvre. Il y a cinq ans, on ne parlait de climat qu'en fonction des intempéries dans le gros œuvre. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus large.»

Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel, confirme que les bouleversements climatiques sont pris en compte dans les différents comités et lors des revendications par branches et par secteurs. «La baisse du temps de travail et la démocratisation sur les lieux de travail vont dans ce sens. Reste que la question climatique passe encore souvent au second plan», déplore-t-elle. Le futur de la Grève pour l'avenir? «Je rêve toujours d'une grève générale telle que nous l'imaginions en 2020, souligne Robin Augsburg. En étant plus réaliste, j'espère que la question écologique devienne vraiment une priorité dans les syndicats et sur les lieux de travail.» ■

Manifestation pour la justice climatique et sociale, samedi 23 mars à partir de 12h (soupe offerte), devant la place de la Gare de La Chaux-de-Fonds. Départ du cortège à 13h30.



Bien que passant encore trop souvent au second plan, les questions climatiques, et notamment la baisse du temps de travail, trouvent davantage leur place dans les comités d'entreprises et les revendications. Photo: manifestation de la Grève pour l'avenir à Lausanne, avril 2022.

UNE ORDONNANCE DANGEREUSE POUR LES TRAVAILLEURS

Il y a un an, la droite du Parlement a profité de la situation du risque de pénurie d'énergie pour permettre, en cas d'urgence, le travail de nuit et du dimanche. Malgré le combat syndical contre cette ordonnance, elle entrera en vigueur le 1^{er} avril prochain. Et ce n'est pas un poisson d'avril!

«Les partis bourgeois et les employeurs ne manquent pas une occasion de déréglementer la Loi sur le travail et de détériorer les conditions des travailleurs et des travailleuses!», s'insurge Unia Neuchâtel, qui a tracté, cette semaine, dans plusieurs entreprises sur les risques inhérents à cette ordonnance. Le syndicat invite les employés à la vigilance car, comme pour toute modification des horaires, ceux-ci doivent être consultés comme le prévoit l'article 48 de la Loi sur le travail.

Solenn Ochsner, responsable industrie d'Unia Neuchâtel souligne: «Unia et l'Union syndicale suisse, malgré leur travail contre cette ordonnance, n'ont pas obtenu gain de cause. Dans les entreprises conventionnées, des pare-feux existent, car nous devons être prévenus en cas de changements d'horaires. Ailleurs, cette ordonnance est particulièrement problématique. Au lieu de reporter sur les travailleuses et les travailleurs les incertitudes liées à la dépendance aux énergies fossiles, la Suisse serait mieux inspirée de faire avancer résolument le tournant énergétique notamment en améliorant les conditions de travail dans les secteurs clés et en s'assurant que les mesures prises soient socialement justes et efficaces.» ■

L'industrie a besoin de mesures urgentes

Des entreprises en difficulté remettent à l'ordre du jour l'exigence, portée par Unia, d'une politique industrielle pour la transformation écosociale en Suisse

Textes Sylviane Herranz

La place industrielle souffre. L'année dernière, plusieurs entreprises ont annoncé leur intention de fermer leurs sites de production ou de diminuer les emplois. Benteler par exemple devait fermer son usine argovienne de tubes pour l'automobile, condamnant quelque 300 postes. Puis, l'entreprise textile Rieter de Winterthur informait de la suppression de 300 à 600 emplois en Suisse et en Allemagne. Plus près de nous, Vetropack vient de présenter son projet de fermeture de l'usine de Saint-Prex (voir en page 9). La semaine passée, ce sont les deux entreprises sidérurgiques du pays qui ont fait état de difficultés. L'aciérie soleuroise Stahl Gerlafingen évoquait un risque de fermeture, mais pour l'instant, seule la suppression d'une des deux lignes de production est prévue. Les emplois des 35 personnes y travaillant, plus un nombre inconnu d'autres postes, sont menacés. L'usine, plus grand producteur d'acier recyclé du pays, compte quelque 540 employés. La seconde société, Swiss Steel, installée à Emmenbrücke

dans le canton de Lucerne, annonçait une baisse de 20% de son chiffre d'affaires en 2023 et une perte de 295 millions d'euros. Une augmentation du capital devrait lui permettre de garder la tête hors de l'eau, mais les risques pour les postes de travail restent présents. Le groupe, actif aussi en Allemagne et dans d'autres pays, avait déjà procédé à une forte diminution de ses effectifs l'an passé.

La baisse de la demande, la cherté des coûts de l'énergie, la force du franc expliquent en grande partie les problèmes actuels de l'industrie en Suisse. Pour Unia, cette situation met en évidence les conséquences de l'absence d'une politique industrielle. Dans un communiqué diffusé vendredi dernier, le syndicat a réitéré son appel à la mise en place urgente d'une «politique industrielle pour la transformation écosociale». Depuis des années, Unia demande à la Confédération et aux cantons de prendre des mesures pour aider les entreprises «à réussir leur transformation écologique tout en garantissant des emplois avec de bonnes conditions de travail», écrit le syndicat.

MOYENS SOLLICITÉS

Unia rappelle la position de l'Union européenne (UE) qui ambitionne de transformer la production d'acier et d'aluminium, principal levier de décarbonation en Europe, par des mesures ciblées et des fonds visant à réduire les émissions de CO₂. Or, rien de tel n'existe dans notre pays. «Cela est désormais devenu un problème pour les deux grands producteurs d'acier suisses. Et ce, bien que les deux entreprises produisent de l'acier recyclé, qui est moins énergivore que l'acier traditionnel.» Le syndicat invite dès lors la Confédération et les cantons à agir rapidement pour mettre en œuvre la motion de l'ancien conseiller aux Etats socialiste Roberto Zanetti (voir encadré). Unia appelle également les entreprises et les associations économiques à s'engager pour une transformation écologique et sociale avec les syndicats. Outre la garantie des emplois, cela implique «le respect de bonnes conditions de travail, la formation et le perfectionnement professionnel des employés, ainsi que la collaboration avec les syndicats dans la mise en œuvre et l'évaluation des mesures de développement durable.» ■

LE CONSEIL FÉDÉRAL SOMMÉ D'AGIR

Roberto Zanetti, ancien conseiller aux Etats du canton de Soleure, avait déposé en décembre 2022 une motion intitulée «Soutenir l'industrie du métal en Suisse». Le texte a été adopté par le Parlement l'automne passé. Il charge le Conseil fédéral de présenter «un train de mesures pour atténuer les déséquilibres du marché provoqués par la politique énergétique et industrielle déterminée de l'UE en faveur de l'industrie de l'acier et de l'aluminium, et ainsi protéger les entreprises qui produisent et recyclent le métal en Suisse». La semaine dernière, deux autres élus soleurois, la conseillère nationale socialiste Franziska Roth et le conseiller aux Etats UDC Christian Imark, ont déposé une motion iden-

tique dans leur chambre respective pour que le Conseil fédéral, en collaboration avec le Canton et la direction de Stahl Gerlafingen, prenne «des mesures immédiates pour sauver l'aciérie, le cas échéant en recourant au droit d'urgence». En plus de la perte des emplois et de la fin de la seule usine de Suisse produisant de l'acier de construction avec de la matière première indigène, les élus déplorent que, d'un point de vue écologique, «une fermeture serait également fatale si la ferraille d'acier devait à l'avenir être exportée pour être transformée à l'étranger, où l'acier est traité d'une manière nettement plus émettrice de CO₂». Ils rappellent aussi l'importance systémique de l'usine pour la Suisse. ■

LE PERSONNEL DES PLATEFORMES DOIT AUSSI ÊTRE MIEUX PROTÉGÉ EN SUISSE!

Une nouvelle directive européenne considère automatiquement les entreprises de plateforme type Uber comme des employeurs. Unia appelle la Suisse à prendre exemple

Textes Manon Todesco

Le 11 mars, les pays membres de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord sur une directive qui renforcera les droits des travailleurs des plateformes numériques, à l'image d'Uber ou encore de Deliveroo. La tâche n'aura pas été facile, mais après plusieurs semaines de blocages et même sans le feu vert de la France et de l'Allemagne, ils y seront parvenus. Le texte améliorera les conditions de travail et les droits de pas moins de 28 millions d'Européens dans le secteur. En effet, avec ce compromis, les travailleurs seront automatiquement considérés comme employés dans la mesure où ils remplissent au moins deux des cinq critères définis (lire ci-contre). Et, gros changement, la charge de la preuve ne pèsera plus sur le travailleur mais sur l'entreprise.

UBER TOUJOURS DANS L'ILLÉGALITÉ

La réaction d'Unia ne s'est pas fait attendre. Pour notre syndicat, ces avancées doivent également «montrer la voie à suivre pour la Suisse». Car le problème y est bien connu aussi. «Les entreprises dites "de plateforme" comme le service de taxi Uber ou le coursier Uber Eats recourent depuis des années au travail au noir systématique en faisant travailler leurs employés comme de faux indépendants», explique Roman Künzler, responsable logistique et transport pour Unia. «Cela signifie qu'ils ne sont pas enregistrés auprès des assurances sociales, ne disposent pas d'une assurance accidents et ne reçoivent pas les salaires habituels de la branche. Cela a aussi pour conséquence que les centaines d'entreprises dans les secteurs des taxis et de livrai-

son de repas qui respectent les règles ne sont plus en mesure de survivre.» Le responsable syndical rappelle la lutte interminable des chauffeurs Uber de Suisse pour faire valoir leurs droits après des années de procès. «Cela a été un succès, car le Tribunal fédéral a clairement décidé qu'Uber était l'employeur de chauffeurs et que l'entreprise devait respecter toutes les obligations qui en découlent. Mais d'un autre côté, Uber se moque de toute décision de justice et continue d'évoluer dans l'illégalité. Les autorités suisses compétentes pour contrôler que les lois sur le travail et les assurances sociales soient bien respectées restent les bras croisés et laissent faire le groupe, à quelques exceptions près.»

S'INSPIRER DE L'UE

Pour Unia, cette nouvelle directive européenne est un signal important. Elle responsabilise les entreprises et établit une présomption légale de relation d'emploi pour les entreprises de plateforme, basée sur des critères clairs. «Ainsi, les plateformes sont automatiquement qualifiées d'employeurs, sauf si elles peuvent prouver le contraire, précise Roman Künzler. En Suisse, les lois existantes suffisent en principe à qualifier les plateformes d'employeurs, mais il manque clairement la volonté politique de les faire appliquer et de mettre un terme aux tactiques dilatoires d'entreprises comme Uber.» Par conséquent, Unia appelle à une qualification automatique dans notre pays, en adaptant le Code des obligations, qui permettrait d'ancrer dans la loi une présomption de l'existence d'un contrat de travail. «Une telle réglementation rendrait à l'avenir impossible les attermolements juridiques



OLIVIER VOGELSANG

Unia n'a de cesse de dénoncer la stratégie des entreprises dites "de plateforme" comme le service de taxi Uber ou le coursier Uber Eats qui recourent depuis des années au travail au noir systématique en faisant travailler leurs employés comme de faux indépendants.

qui durent des années, aux dépens des travailleurs et des assurances sociales suisses, comme le pratique Uber», assure le syndicaliste. Enfin, il invite également les autorités helvétiques à s'inspirer de la directive de nos voisins en matière de transparence sur les algorithmes. «Les employés ont le droit d'être informés sur le fonctionnement des systèmes automatisés et de contester les décisions (p. ex. la résiliation ou le blocage des comptes)», revendique Unia. Enfin, malgré l'évidence de la proposition, Unia demande qu'une surveillance humaine des systèmes automatisés soit prescrite afin de garantir le respect des conditions de travail légales. Du pain sur la planche encore en perspective... ■

QUELS SONT LES CRITÈRES?

Les cinq conditions pour qualifier les plateformes numériques d'employeurs selon la nouvelle directive européenne sont les suivantes:

- Existence de plafonds applicables à la rémunération que le personnel peut percevoir.
- Supervision de l'exécution du travail, y compris par des moyens électroniques.
- Contrôle de la répartition ou de l'attribution des tâches.
- Contrôle des conditions de travail et limitation de la latitude pour choisir son horaire de travail.
- Limitation de la liberté d'organiser son travail et règles en matière d'apparence ou de conduite. ■

Les frontaliers vont passer à la caisse

Le Parlement suisse pourrait voter en faveur d'une augmentation d'au moins 60% des primes d'assurance maladie pour les frontaliers. Une injustice pour le GTE

Manon Todesco

Les travailleurs frontaliers assurés auprès de la LAMal pourraient voir leurs primes augmenter de plus de 60%. Cette mesure, actuellement débattue au Parlement, est justifiée par l'intégration des frontaliers dans la compensation des risques de la LAMal afin de renforcer le principe de solidarité avec les résidents suisses. En effet, aujourd'hui, les primes payées par les frontaliers sont plus basses que celles des résidents. Pour bref rappel, quand on devient frontalier, on a trois mois pour choisir entre la CMU, assurance maladie française, et la LAMal, son pendant suisse. Ce choix est irrévocable jusqu'à ce qu'il y ait rupture de contrat, changement d'employeur, chômage ou départ à la retraite. La plupart des frontaliers optent pour la CMU, car ils vivent en France et ont

l'habitude de consulter en France, mais on parle quand même de plusieurs milliers de personnes concernées. Notamment dans le Haut-Rhin, dont 16 000 des 40 000 travailleurs frontaliers sont à la LAMal, qui permet d'être soigné des deux côtés de la frontière et mieux remboursé en Suisse, ce qui n'est pas négligeable quand on pense aux déserts médicaux français.

LES FRONTALIERS ONT LEUR MOT À DIRE

Pour le Groupement transfrontalier européen (GTE), cette mesure, sous couvert de réduction des inégalités, est «une injustice flagrante envers les frontaliers qui contribuent déjà activement à l'économie suisse tout en résidant dans les pays voisins». Dans un récent communiqué de presse, l'organisation regrette qu'aucune consultation des frontaliers n'ait eu lieu à ce sujet. Par ailleurs, elle constate que les fron-

taliers sont une population majoritairement jeune et en bonne santé, qui se soigne en France, où les coûts de santé sont moindres. «Imposer des primes significativement plus élevées et sans progressivité à ces travailleurs constitue une mesure injuste et déconnectée de leur réalité quotidienne qui les pénalise.» Dans ce contexte, le GTE exige l'ouverture d'un dialogue inclusif avec les autorités suisses et françaises afin de permettre aux frontaliers de faire des choix informés et adaptés à leur situation spécifique. «Les travailleurs et les retraités transfrontaliers sont doublement confrontés, en France comme en Suisse, à des conditions changeantes et à des décisions politiques qui remettent en question la pertinence et la stabilité de leur choix initial.» A bon entendeur... ■

UN MANDAT DE NÉGOCIATION AVEC L'UE INADMISSIBLE

Les syndicats ne lâchent rien sur la protection des salaires. Réagissant à l'approbation par le Conseil fédéral le 8 mars du mandat de négociation avec la Commission européenne, l'Union syndicale suisse (USS) a réitéré son opposition catégorique à l'affaiblissement des mécanismes antidumping. Pour obtenir un accord avec l'UE, le gouvernement suisse «donne à ses négociateurs la compétence d'abandonner des parties des mesures d'accompagnement dans les négociations, sans qu'il y ait d'assurances contraignantes sur la manière de combler les lacunes qui en résulteraient en matière de protection salariale ni sur celle de résoudre les problèmes existants», dénonce la faïtière syndicale dans un communiqué. Le système des cautions et le dispositif interdisant d'offrir ses services en Suisse en cas de dumping constaté sont ainsi menacés, tandis que le délai d'annonce est raccourci, rendant ainsi plus difficile le contrôle des entreprises susceptibles de ne pas respecter les règles. En outre, le Conseil fédéral ouvre la possibilité pour les employeurs de ne plus devoir payer les nuitées et les repas en cas de travail à l'extérieur. «La voie choisie par le Conseil fédéral n'est pas admissible», il «admet et prépare une grave détérioration de la protection des salaires». L'USS s'oppose, par ailleurs, à l'ouverture du marché de l'électricité et des transports ferroviaires.

Les syndicats avaient soutenu les accords bilatéraux et la libre circulation des personnes avec l'UE sous réserve que les salaires, les conditions de travail et les services publics soient protégés. En 2000, lors de la votation populaire sur les Bilatérales I et la libre circulation, le Conseil fédéral s'était engagé en ce sens. Aux yeux de l'USS, le mandat de négociation constitue «une rupture avec cet engagement». ■ JB

ENVIRONNEMENT

Des paysans ont attaqué la Confédération pour «inaction climatique».

PAGE 11



GENÈVE

Les syndicats exigent de réelles mesures contre les patrons fraudeurs aux assurances sociales.

PAGE 13



SOLIDARITÉ

Succès d'un prêt gratuit d'instruments de musique pour défavorisés.

PAGE 16

POUR LE MAINTIEN DES EMPLOIS CHEZ VETROPACK

Le groupe Vetropack a annoncé un projet de fermeture de son site de production basé à Saint-Prex, laissant 175 employés sur le carreau. Le personnel, soutenu par Unia et Syna, est déterminé à se battre

Textes Manon Todesco
Photos Thierry Porchet

Le 7 mars dernier, la direction de Vetropack a annoncé via une lettre d'information son intention de fermer son site de production de verre implanté à Saint-Prex, dans le canton de Vaud. Cette fermeture, envisagée pour juillet 2024, entraînerait la suppression de 175 postes sur les 194 que recense la société. Une procédure de consultation a été ouverte jusqu'au 28 mars, obligatoire en cas de licenciement collectif envisagé.

Unia s'est immédiatement rendu sur place pour échanger avec les travailleurs et a démarré les discussions avec la commission du personnel. Partenaires sociaux de Vetropack, Unia et Syna ont été mandatés par le personnel pour l'accompagner dans sa procédure de consultation.

«Le but est clairement de maintenir les emplois et de prendre toutes les mesures utiles pour défendre les intérêts des travailleurs concernés», insiste le syndicat dans un communiqué de presse.



Bris de verre. Une image métaphorique illustrant le sentiment des employés d'être mis au rebut.

PLUS DE TEMPS

Le 11 mars, 146 travailleurs ont été réunis en assemblée générale. Une participation massive qui traduit «la stupéfaction du personnel face à cette décision incompréhensible», juge Unia.

«Ils ont fait savoir leur colère face à cette décision et leur volonté de préserver les emplois», rapporte Abdeslam Landry, secrétaire syndical chez Unia. Une demande de prolongation du délai de consultation au 30 avril 2024 a été formulée et un groupe de travail a également été élu par les salariés présents afin de mener cette consultation. Trois jours plus tard, une rencontre a eu lieu entre la représentation des travailleurs, les syndicats et la direction. «Cette dernière tardait à nous donner les informations et les chiffres afin que nous puissions avancer sur la consultation, dénonce le syndicaliste. Les travailleurs ont beaucoup d'idées et plusieurs projets pour sauver les emplois, mais ils ont besoin de données concrètes.» Une nouvelle rencontre a eu lieu mercredi matin afin de transmettre les informations demandées, mais aussi d'avoir une réponse claire sur le délai de consultation. Une deuxième assemblée générale a été convoquée le lendemain pour informer les travailleurs. «Nous n'en sommes qu'aux prémices, mais on ne va pas se laisser faire et les travailleurs sont déterminés à se battre pour sauver ces emplois. Des solutions existent et le potentiel est énorme», assure Abdeslam Landry.

TASK FORCE DE L'ÉTAT

Au niveau politique, ça fourmille également. L'État de Vaud a mis sur pied une task force. Celle-ci devait se réunir mercredi dernier, à l'heure où nous mettions sous presse. Une interpellation a par ailleurs été déposée au Grand Conseil par les Verts. «Nous espérons que ces initiatives feront bouger les choses», commente le responsable syndical. Affaire à suivre... ■



Combatifs. Les membres de la commission du personnel, accompagnés de représentants d'Unia et de Syna, vont tout mettre en œuvre pour préserver les emplois et défendre les collègues.

«VETROPACK A TOUT FAIT POUR TUER LA PRODUCTION EN SUISSE»

Alors que le site suisse de production de Vetropack devait fêter ses 113 ans cette année, le conseil d'administration en a décidé autrement. Un coup dur pour la filière, puisqu'il s'agit de l'unique usine de production de verre de Suisse.

«Officiellement, la direction a déclaré que le site suisse n'était plus viable, que le marché du verre était

trop cher ici, que ce n'était pas compétitif, qu'il y avait le franc fort, etc., réagit Abdeslam Landry. Pour Unia, c'est une stratégie du groupe préparée depuis longtemps. Ils ont beaucoup investi dans leurs autres sites européens, mais pas dans nos frontières. Ils ont tout fait pour tuer la production en Suisse, mais continuent à produire ailleurs tout en

gardant la main sur le marché helvétique... C'est scandaleux, car on parle de la dernière usine de verre de Suisse. Or, le potentiel local est énorme et les idées ne manquent pas...»

Vetropack garderait uniquement une petite vingtaine de salariés ici pour le traitement du verre et probablement pas pour longtemps. ■

Toujours pas d'augmentation chez CEVA Logistics

Malgré ses promesses, l'entreprise soleuroise n'a pas honoré les 2% de hausse des salaires à ses 300 agents logistiques. Unia s'impatiente

Manon Todesco

Fin 2023, *L'Événement syndical* relayait la lutte des employés de CEVA Logistics à Neuendorf, dans le canton de Soleure, pour obtenir de meilleurs salaires. Les quelque 300 employés, dont 90% sont des femmes, traitent les retours du géant de la mode en ligne Zalando dans des conditions de travail extrêmement

précaires. Soutenus par Unia, ils ont envoyé plusieurs courriers à l'entreprise mais aussi mené des actions syndicales, afin de réclamer une revalorisation des salaires les plus faibles, inférieurs à 3500 francs. Finalement, en décembre dernier, après une menace de grève, l'entreprise finit par céder et promet des améliorations significatives comme une augmentation générale des salaires de 2%, l'in-

roduction d'un treizième salaire et, progressivement, d'une cinquième semaine de vacances. L'entreprise s'est également engagée à embaucher davantage de personnel fixe, la moitié des effectifs actuels étant constitués de temporaires.

Le hic c'est que, à ce jour, les salariés n'ont encore vu aucun changement. Pas un centime de plus sur les fiches de salaire, et pas de jour de vacances

supplémentaire... C'est pourquoi Unia, dans un récent communiqué de presse, exhorte CEVA Logistics à mettre en application ses engagements.

«Aujourd'hui, les travailleuses, les travailleurs et le syndicat exigent que CEVA Logistics tienne sa promesse et augmente tous les salaires de la somme promise, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, réclame Unia. Les salariés exigent également que la direc-

tion de l'entreprise rencontre le syndicat mandaté par le personnel pour enfin discuter d'autres améliorations des conditions de travail indispensables.» A bon entendre... ■

LE FONDS VAUDOIS DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE REPREND DES COULEURS

Le Canton de Vaud dynamise son fonds de soutien à l'industrie. Mis en place en 2015 dans le contexte du franc fort, ce fonds cantonal avait été réactivé en 2020 à l'arrivée du Covid: 87 entreprises et 129 projets d'investissements avaient alors été soutenus pour 10 millions de francs. En octobre dernier, devant les incertitudes conjoncturelles, le Conseil d'Etat a réinjecté 10 millions, faisant passer la dotation du fonds à un peu plus de 20 millions. Le gouvernement souhaite encore améliorer l'efficacité du dispositif et a soumis un décret en ce sens au Grand Conseil.

Le 27 février, au Parlement, le groupe Ensemble à Gauche a présenté des amendements conditionnant les aides au respect des droits sociaux, encourageant des mesures environnementales et interdisant le versement de dividendes. Propositions refusées par la majorité. Député socialiste et secrétaire régional d'Unia Vaud, Arnaud Bouverat est aussi intervenu pour demander à ce que les entreprises sollicitant le fonds fournissent des documents attestant de leur respect des conventions collectives de travail (CCT) et d'absence de sous-enchère salariale dans leur activité. «Ces éléments peuvent être documentés et pas seulement faire l'objet d'une déclaration d'intention et de vagues promesses», a déclaré celui qui préside, par ailleurs, l'Union syndicale vaudoise. Ce à quoi la conseillère d'Etat Isabelle Moret a répondu que la prochaine étape était de réunir les partenaires sociaux pour élaborer le règlement et que cette question pourrait y être débattue.



Le fonds de soutien à l'industrie pourra, par exemple, servir lors de difficultés à l'export, une crise énergétique ou une pénurie de main-d'œuvre.

«Ce fonds est réactivé, ses missions sont élargies à différentes éventualités, il pourra être plus réactif et faire face, par exemple, à des difficultés à l'export, une crise énergétique ou une pénurie de main-d'œuvre. C'est plutôt une bonne chose, commente Arnaud Bouverat. Je regrette simplement que nous n'ayons pas été impliqués en amont. Cela aurait été l'occasion de réfléchir à la coordination du fonds avec les autres dispositifs, tels que le Fonds de lutte contre le chômage ou la fondation de formation de l'industrie des machines. L'important c'est que nous

puissions maintenant intégrer dans le règlement l'obligation de respect des droits sociaux et syndicaux, le respect des CCT et l'absence de sous-enchère salariale. Le fonds chômage a déjà introduit des critères de ce type. Entre les commissions paritaires et tripartites, nous avons des outils pour vérifier la bonne utilisation des deniers publics. C'est un préalable important pour nous les syndicats, mais aussi pour l'Etat qui doit veiller à ne pas subventionner des entreprises qui ne remplissent pas leurs obligations.» ■ Jérôme Béguin

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER
Locations: Veuillez vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève.
Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.
Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Fleurier
Permanences syndicales: tous les 15 jours, le jeudi de 13h à 18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).
Ouverture du secrétariat: le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
Le Locle
Pas de permanence syndicale.
Ouverture du secrétariat: le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont
Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.
Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.
Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.
Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.
Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.
Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.
Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.
Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouverture des guichets:
Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.
Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch.
L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.
Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

BRÈVES

NEUCHÂTEL ÉLECTIONS: DES MIGRANTS À SÉDUIRE

«Comment intégrer davantage les communautés étrangères afin de favoriser leur engagement citoyen et développer la cohésion sociale?» Tel est le thème qui sera au centre d'un débat public qui se déroulera le lundi 25 mars à 19h à Neuchâtel*. Organisé par la Fédération neuchâteloise des communautés immigrantes (FéNeCi) et par l'association Casa de España, le débat a lieu alors que la campagne pour les élections communales du 21 avril va bon train dans le canton. Cette soirée vise à sensibiliser la population étrangère au processus démocratique et à la possibilité de choisir

ses représentants communaux, mais également à séduire les immigrants. A Neuchâtel, ces derniers bénéficient, à certaines conditions, du droit de vote aux niveaux cantonal et communal, et de celui d'être élus dans les communes. Le débat sera animé par Nicolas Willemin, journaliste à *Arcinfo*, et rassemblera huit candidats, de tous les partis, à l'exécutif de la Ville de Neuchâtel. ■ L'ES

* Débat public, lundi 25 mars à 19h, restaurant Au Chanet, ch. du Chanet 52, Neuchâtel.

NEUCHÂTEL VERS UNE RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

«Ce vote est historique! Neuchâtel entre dans le cercle restreint des cantons pionniers sur cette question.» Dans un récent communiqué de presse, le président du POP neuchâtelois Julien Gressot a exprimé sa satisfaction à la suite de l'acceptation de son postulat en faveur d'une régularisation des personnes sans statut légal dans le canton. Le Grand Conseil s'est en effet prononcé dans ce sens le 20 février dernier par 83 Oui, 8 Non et 7 absentions.

Neuchâtel devrait ainsi emboîter le pas à Genève en matière de régularisation des sans-papiers. «Les sans-papiers vivent à nos côtés depuis des années, mais sans aucune exigence légale. Cette régularisation doit permettre aux personnes concernées de s'insérer réellement dans la société à laquelle elles contribuent activement et de lutter contre le travail au noir», a ajouté l'auteur du postulat. Contacté sur le sujet, Unia a exprimé son clair soutien à la démarche. ■ SM



LAUSANNE MANIFESTATION POUR LE PEUPLE PALESTINIEN

Pour exiger un cessez-le-feu immédiat et la fin du génocide, le Collectif Urgence Palestine, avec de nombreuses autres associations solidaires du peuple palestinien, appelle à une grande manifestation nationale à Lausanne demain, samedi 23 mars. Le cortège partira de l'esplanade de la Cathédrale à 16h. ■ L'ES



GENÈVE THÉÂTRE: LA VIE EN TRIO, POUR LE PIRE

Tragicomédie plus amère que drôle à l'affiche du théâtre Alchimic à Genève*, qui présente, jusqu'au 24 mars, *Deux frères*. Signée Fausto Paravidino, mise en scène par Camille Edith Bouzaglo, cette pièce raconte l'histoire de Boris et Lev, deux frères fusionnels qui hébergent dans leur appartement Erika. Une cohabitation pour le moins difficile. La jeune femme – qui a successivement une liaison avec le cadet, puis l'aîné – refuse de se plier aux règles de vie commune. Et néglige ménage, rangement, et courses. Sa personnalité indépendante, libre, son mépris du code de bonne conduite,

son infidélité, heurte les frangins. Fragilise leur équilibre relationnel et questionnent leurs valeurs. Attisent leur rancœur. Au fur et à mesure du récit, la tension monte, accentuée par un rythme soutenu et des dialogues virulents. Le trio évolue dans un huis clos, une cuisine aménagée sur une scène tournante, symbolisant le cercle vicieux dans lequel il se trouve enfermé. Aux frictions induites par la gestion non partagée d'un quotidien banal succède une violence psychologique et physique qui va crescendo jusqu'à l'irréparable... *Deux frères* jette une lumière crue sur les relations amoureuses qui dérapent, entre possessivité, jalousie, immaturité. Le récit aborde la problématique de l'exclusion, du rejet de la différence, de la loi du plus fort et des brutalités susceptibles de s'exercer à l'encontre des femmes. Un dernier sujet d'une actualité brûlante. La Suisse recense chaque deux à trois semaines un fémicide. La victime est généralement tuée par son conjoint ou son ex-conjoint... ■ SM



* Théâtre Alchimic, avenue Industrielle 10, Carouge. Représentations le 22 mars à 20h, et le samedi et le dimanche 23 et 24 mars à 19h.

«LE GOUVERNEMENT VIOLE LES LOIS»

Des paysans provenant de différents cantons ont attaqué la Confédération estimant qu'elle ne respecte pas ses engagements climatiques

Sonya Mermoud

Sécheresses et gel à répétition: la multiplication d'épisodes météorologiques extrêmes a poussé une quinzaine d'agriculteurs et d'associations de paysans suisses à entamer une démarche juridique contre la Confédération pour son inaction climatique. Représentés par le réseau Avocats pour le climat, ces agriculteurs, viticulteurs, maraîchers et arboriculteurs provenant des cantons de Zurich, Genève, Neuchâtel, Schwytz ou encore Vaud ont déposé une requête auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Ils demandent aux autorités de prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter leurs engagements nationaux et internationaux en matière de réduction des gaz à effet de serre. «Le gouvernement viole plusieurs lois fédérales sur le CO₂, l'Accord de Paris pourtant ratifié par le Parlement et, au regard des dispositions prises, ne sera pas en mesure de respecter la Loi sur le climat et l'innovation pourtant validée par le peuple en juin dernier», déclare l'avocat Arnaud Nussbaumer-Laghzaoui, citant différents rapports, comme celui dressé le 11 septembre dernier par l'Agence internationale de l'énergie soutenant son propos. Se fondant sur ce dernier document, les requérants soulignent que notre pays figure parmi les plus mauvais élèves du monde en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Chaque Suisse émet environ 14 tonnes d'équivalents CO₂ par an, contre 6 tonnes en moyenne mondiale.

AUTOCRITIQUE ATTENDUE

«Nous attendons que le DETEC fasse son autocritique et réagisse. Il doit se montrer transparent et rigoureux, notamment sur les projets autoroutiers. Mais manifestement, il s'assied sur les principes climatiques», critique le représentant d'Avocats pour le climat, évoquant au passage l'élargissement des tronçons envisagé pour le contournement de Morges. Le manque d'action politique en matière de réchauffement climatique, dénoncent les paysans, compromet leur liberté économique et la garantie de leur propriété privée. «En effet,

en ne prenant pas de mesures sérieuses pour préserver la population suisse contre le réchauffement climatique, le DETEC endommage la rentabilité des sols dont les plaignants sont propriétaires.» Paysan-vigneron, Yves Batardon fait partie des requérants et vérifie dans son quotidien les conséquences d'une météo qui s'affole. Possédant à Genève un domaine de 45 hectares, il a vu ces cinq dernières années son activité agricole et viticole frappée de plein fouet par le dérèglement climatique. «Les épisodes de gel et de sécheresse se sont multipliés, occasionnant des dégâts pour plusieurs dizaines de milliers de francs. Ces phénomènes ont induit une perte de rendement et un affaiblissement des cultures pérennes. Les jeunes vignes de moins de dix ans sont trop stressées pour se développer, les grains de raisins restent petits», témoigne le sexagénaire, insistant sur le travail réalisé qui n'a pas débouché sur des récoltes, le vin qui n'a pu être vendu...

UN MOIS D'HIVER AU LIEU DE TROIS...

Yves Batardon précise encore que la situation géographique de son domaine, entre le Salève et le Jura, l'expose davantage aux épisodes extrêmes. «Cette zone est particulièrement impactée, mais préfigure de ce qui nous attend. Aujourd'hui, les bourgeons s'épanouissent plus vite, début mars déjà. Avant, la nature ne bougeait pas avant la mi-avril. Désormais, on ne compte plus qu'un mois d'hiver au lieu des trois ou quatre par le passé.» L'an dernier, les arbres du domaine ont particulièrement souffert de la chaleur d'août et de septembre et, malgré des arrosages fréquents, 10% à 15% des plantations à hautes tiges n'ont pas survécu. Même sort pour plus de 50% des arbustes de 4 ans qu'Yves Batardon n'a pas réussi à arroser. «Par le passé, après trois ans d'arrosage, les arbres acquéraient leur autonomie, maintenant il faut en compter six en continu», ajoute encore ce travailleur de la terre attendant que la Confédération admette qu'elle ne fait pas son travail. «Nous lui demandons de rectifier le tir. Elle doit tenir les engagements pris. Elle ne pourra nier l'impact de son inaction», ajoute ce membre d'Uniterre, en espérant que la démarche



«Les épisodes de gel et de sécheresse se sont multipliés ces dernières années, occasionnant des dégâts pour plusieurs dizaines de milliers de francs», note Yves Batardon, paysan-vigneron faisant partie des plaignants.

alertera aussi la population. Et dénonçant un modèle d'affaires encouragé par les autorités, «incompatible avec l'écologie», qui épuise la terre sans l'entretenir. «En Suisse, les premiers impactés par le dérèglement climatique, c'est nous, les paysans. Nous subissons la double peine. Nos productions ne sont pas reconnues à leurs justes valeurs, tandis que nos environnements de production se détériorent», note encore Yves Batardon, en estimant qu'une partie des paysans ne se sent aujourd'hui plus représentée, ni au niveau syndical, ni gouvernemental.

DEUXIÈME DU GENRE

Avocats pour le climat mise sur une réponse du DETEC d'ici à la fin de l'été. C'est la deuxième fois que le

gouvernement est saisi en raison de son apathie en matière environnementale. Les Aînés pour le climat ont ouvert la voie, accusant la Suisse de ne pas remplir son devoir de protection de la santé. Déboutées, elles se sont adressées à la Cour européenne des droits de l'homme. La décision des juges de Strasbourg devrait tomber ces prochains mois. «Notre

démarche ressemble, sur la méthode, à celle menée par les Aînés. Si le DETEC n'entre pas en matière, nous nous tournerons vers les autorités judiciaires», informe encore M^e Arnaud Nussbaumer-Laghzaoui, et d'insister sur le fait que les paysans sont dans ce cas victimes du réchauffement climatique et non auteurs, comme ils sont souvent présentés... ■

POING LEVÉ

TOUTE-PUISSANCE

Par Manon Todesco

La guerre en Ukraine, qui fait rage depuis maintenant plus de deux ans, a pris une telle place dans les médias, qu'on en oublierait presque les autres horreurs commises par la Russie. Pourtant, on célèbre tristement les 10 ans de l'annexion illégale de la Crimée par les Russes. Une décennie d'occupation qui laisse déjà des traces indélébiles. Dans un nouveau rapport, Amnesty International dénonce les exactions commises là-bas. «La Russie a systématiquement cherché à éradiquer les identités ukrainienne et tatare de Crimée, en perturbant, en restreignant ou en interdisant l'utilisation de leurs langues dans l'éducation, les médias, les célébrations nationales et d'autres domaines de la vie, et en battant en brèche les pratiques religieuses et culturelles qui ne sont pas conformes à celles approuvées par Moscou. La Russie a également procédé à des transferts forcés de populations hors de la Crimée et à des transferts de population civile russe vers celle-ci», accuse Patrick Thompson, spécialiste de l'Ukraine à Amnesty International.

Le quotidien n'est plus le même en Crimée. La Russie a imposé son propre programme scolaire, visant à endoctriner dès le plus jeune âge. Tout enseignant ou parent visant à s'y opposer s'est, sans surprise, vu menacer de représailles. Le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique s'est envolé. Les journalistes ont été enlevés, les médias censurés et la propagande russe s'est imposée. Idem pour la liberté religieuse, qui n'est plus. La population musulmane (les Tatars) en a fait particulièrement les frais, à travers l'interruption des prières dans les mosquées et l'emprisonnement d'une centaine de personnes pour terrorisme, sans fondement... De la même manière, la Cour suprême russe a qualifié les témoins de Jéhovah d'«extrémistes» en 2017 et a interdit cette religion, qui comptait 8000 fidèles. Enfin, il ne reste aujourd'hui plus aucune des 46 paroisses de l'Eglise orthodoxe d'Ukraine...

Amnesty International exige de la Russie qu'elle mette immédiatement fin à toutes les violations du droit international humanitaire en Crimée, mais aussi dans les autres territoires ukrainiens qu'elle occupe. «Tous les responsables présumés de crimes doivent être traduits en justice dans le cadre de procès équitables, tandis que les victimes doivent pouvoir exercer pleinement leurs droits à la vérité, à la justice et à des réparations», écrit l'ONG. Cette dernière devra se montrer patiente: l'élan démocratique en Russie, ce n'est pas encore pour demain. Sans aucun suspense, Vladimir Poutine a été «réélu» à la tête du pays dès le premier tour avec pas moins de 87% des voix. Un résultat record, depuis 24 ans qu'il est au pouvoir... Une vaste supercherie surtout, qui ne laisse aucun doute sur le caractère bidon de cette élection. Comme pour tout le reste, personne ne pourra rien y changer, donc c'est reparti pour un tour, au moins jusqu'en 2030... ■

AMCOR: DES SALARIÉS FRANÇAIS MANIFESTENT À ZURICH



Soutenus par Unia, près d'une centaine d'employés français du groupe d'emballage Amcor ont manifesté lundi devant le siège de la société à Zurich. La multinationale avait annoncé il y a deux mois un licenciement collectif sur son site de Sarrebourg, en Lorraine, touchant 47 des 230 emplois. Face à la détermination du personnel, organisé par le syndicat Force ouvrière (FO), la direction a retiré son plan la semaine dernière. Les salariés se mobilisent maintenant pour obtenir des garanties sur la pérennité de leur usine. «La menace qui pèse sur le site est toujours présente, puisque le groupe ne renonce

pas à mener un autre projet de restructuration sur le site», indique FO dans un communiqué. «Nous sommes solidaires des demandes des travailleurs d'Amcor», a déclaré lors de la manifestation Matteo Pronzini, membre de la direction du secteur industrie d'Unia. Amcor emploie 41000 personnes à travers le monde et détient quatre usines en Suisse alémanique. L'année dernière, la société a réalisé un bénéfice record de plus d'un milliard d'euros pour un chiffre d'affaires de 14 milliards. ■ JB

MOBILISATION POUR DE MEILLEURS SALAIRES ET LA FIN DU HARCÈLEMENT

La Journée internationale des droits des femmes a rassemblé plusieurs milliers de manifestantes dans les rues suisses. L'égalité et la lutte contre les dérives sexistes au cœur des mobilisations. Arrêt sur images

Sonya Mermoud

Mobilisation pour de meilleurs salaires et contre le harcèlement sexuel au travail: voilà les deux axes majeurs sur lesquels Unia a concentré ses efforts le 8 mars dernier. A l'occasion de cette journée internationale des femmes, le syndicat a organisé différentes actions et rassemblements illustrant ces thématiques. Et a rappelé que la moitié des femmes actives gagnent moins de 4126 francs par mois. Tout comme le fait qu'elles assument toujours la majeure partie du travail éducatif et domestique et de soins aux proches. Cette situation pénalise aussi largement les travailleuses à l'âge de la retraite. Avec, pour corollaire de rémunérations basses, des rentes inférieures d'un tiers à celles des hommes. Pour cette édition, Unia a mis un accent particulier sur la situation des employées de l'hôtellerie-restauration. Dans ce secteur, seuls les salaires minimums ont été adaptés à l'inflation ces deux derniers ans. Selon une enquête menée par le syndicat, les trois quarts des personnes interrogées n'ont pas reçu d'augmentation cette année. En raison du renchérissement, elles ont dès lors subi des pertes de revenus. Unia demande aux entreprises du domaine de rectifier le tir et de rehausser tous les salaires en conséquence. Au cœur également de son engagement: une amélioration des conditions de travail et des mesures permettant de mieux concilier activité professionnelle et vie privée en anticipant suffisamment tôt la pla-

nification des tâches et en mettant un terme au travail sur appel. Sans oublier une augmentation des contrôles visant au respect des conditions d'emploi. Le 8 mars a aussi été marqué par le

lancement, toujours dans ce même secteur, d'une campagne de sensibilisation à la problématique du harcèlement sexuel au travail, «un fléau malheureusement encore très répandu».

Dans ce contexte, Unia a prévu de distribuer au cours de ces prochaines semaines, dans des entreprises du domaine, des tracts et des autocollants soutenant sa démarche, imprimés d'un

«Zone sans harcèlement». Le syndicat précise aussi vouloir collaborer avec des partenaires de la convention collective nationale de travail du secteur, notamment avec les associations patronales, «car la protection des employées et des employés contre le harcèlement relève de la responsabilité des employeurs».

Figuraient encore au menu de cette Journée portée par différents collectifs de la grève féministe des exigences plurielles comme la fin des discriminations de genre, des inégalités salariales et des violences patriarcales, la reconnaissance des victimes de violences sexistes et sexuelles au niveau judiciaire, des moyens de prévention et la protection des personnes actives sans statut. La solidarité internationale n'était pas en reste avec l'appel à un cessez-le-feu et la fin des massacres dans la bande de Gaza, et l'arrêt des hostilités sur différents terrains de guerre. Notons encore, parmi les gestes symboliques de ce 8 mars, les bruits et les cris à Genève, 11 minutes durant, pour dénoncer le jugement du Tribunal fédéral qualifiant de «court» un viol de cette durée. Ou encore, jetés dans un brasier, des papiers sur lesquels les militantes avaient écrit les objets de leurs révoltes contre le patriarcat... Nombre de manifestations se sont clôturées sur une note festive, histoire de fêter encore l'acceptation d'une 13^e rente AVS qui profitera largement aux femmes... ■



Genève



Genève



Genève



Delémont



Lausanne



Lausanne

LES SYNDICATS GENEVOIS EXIGENT DE RÉELLES MESURES CONTRE LES PATRONS FRAUDEURS AUX ASSURANCES SOCIALES

La «charte» de la conseillère d'Etat Delphine Bachmann n'est pas jugée crédible par Unia, Syna et le Sit, qui lui opposent l'élaboration d'un «pacte social»



Lors d'une conférence de presse donnée devant un chantier où des fraudes ont été constatées, à Châtelaïne, les représentants des syndicats Unia, Syna et le Sit ont évoqué plusieurs cas emblématiques ayant fait l'objet de dénonciations pénales de leur part.

Jérôme Béguin

«Vous pensez que signer une charte va faire trembler les fraudeurs? questionne d'emblée Thierry Horner, secrétaire syndical du Sit. Ce n'est pas sérieux. Les patrons voyous qui sévissent à Genève ne craignent déjà pas les sanctions pénales, alors une charte...»

Unia, Syna et le Sit, les syndicats genevois actifs dans le bâtiment, ne cachent pas leur irritation vis-à-vis de Delphine Bachmann. Au début du mois, la cheffe de l'Economie et de l'Emploi a annoncé dans un communiqué «intensifier la lutte contre la fraude aux assurances sociales sur le terrain». Le montant des cotisations impayées à l'AVS, à l'AI, au chômage, à la Suva ou encore à l'assurance maternité s'élève à plusieurs millions de francs chaque année à Genève. Mais en fait d'intensification de la lutte, les employeurs s'affilient à une caisse de compensation sont désormais



Les syndicats genevois ont allié leurs forces et élaboré «un pacte social» pour combattre les patrons voyous.

tenus de signer un document, qualifié de «charte» par la conseillère d'Etat, rappelant leurs obligations légales et les sanctions encourues en cas de manquements. «C'est un coup médiatique», juge José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève.

NOMBREUSES FAILLITES DANS LE FERRAILLAGE...

La semaine dernière, lors d'une conférence de presse donnée devant un chantier où des fraudes ont été constatées, à Châtelaïne, les trois syndicats ont évoqué plusieurs cas emblématiques ayant fait l'objet de dénonciations pénales de leur part. Tel celui d'Eli Sàrl, une entreprise du bâtiment spécialisée dans le ferrailage, «qui a fait faillite en août dernier avec plus de 300 000 francs de créances auprès des caisses de compensation, mais qui a simplement rouvert sous le nom d'Eli.K. Sàrl», dénonce Pedro Leite, secrétaire syndical de Syna Genève.

José Sebastiao cite, de son côté, le cas d'un patron du ferrailage qui, en dix ans, a déposé à cinq reprises son bilan, avec, à chaque fois, des ardoises de l'ordre de 100 000 à 200 000 francs de charges sociales. «Il y a une complicité crasse des entreprises générales, qui savent pertinemment que les cotisations sociales ne sont pas payées, mais elles profitent d'un ferrailage à moitié prix», indique le syndicaliste d'Unia. «Sans les ferrailleurs, il n'y a pas de construction. Genève ne dénombre que 350 ferrailleurs, mais, en sept ans seulement, la branche a connu une cinquantaine de faillites et de radiations», souligne Thierry Horner.

MIEUX RÉGLEMENTER LA SOUS-TRAITANCE

Le ferrailage n'est pas la seule branche victime des mauvais payeurs, le syndi-

caliste du Sit mentionne le cas d'Eco Clean Parquet Services Sàrl, dont le patron a laissé une trentaine d'employés sur le carreau à l'été 2022. Si le syndicat a pu obtenir le versement des salaires impayés, l'employeur indélicat a cumulé les poursuites des caisses. Ce qui n'empêche pas ce Monsieur de poursuivre ses activités entrepreneuriales, puisqu'il a ouvert une cave à vins à Confédération Centre.

Thierry Horner note qu'«un expert financier à mi-temps seulement est dévolu aux faillites frauduleuses alors que 700 faillites sont prononcées chaque année». «Constituer des dossiers est un travail monstre, est-ce que c'est à nous, les syndicats, d'aller chercher l'argent!?»

Les syndicats ne se contentent toutefois pas de dénoncer, ils avancent quatorze propositions concrètes (lire ci-dessous). L'idée est que les partenaires sociaux concluent un «pacte social» sous l'égide de l'Etat afin de disposer des moyens de tordre le bras des fraudeurs. Ces derniers évoluent surtout dans la sous-traitance, qu'il s'agit de mieux réglementer. En particulier le ferrailage, dont les prix se sont effondrés ces dernières années en raison de la concurrence sauvage imposée par le marché. Selon les estimations des syndicats, 80% des ferrailleurs sont sans statut légal et, de fait, particulièrement exposés à une précarisation extrême. Toutes les sociétés de ferrailage ne sont pas malhonnêtes, précise José Sebastiao. Mais ces patrons réglés sont certainement désavantagés par une concurrence déloyale.

La balle est dans le camp de Delphine Bachmann, conclut le syndicaliste: «Il y a des solutions, maintenant c'est une question de volonté politique.» ■

LES PROPOSITIONS SYNDICALES

1. Les entreprises principales procèdent à la réinternalisation des travaux de ferrailage au sein de leurs effectifs;
2. A défaut, elles revalorisent les prix de la pose de la ferraille;
3. Les partenaires sociaux abordent sans tabou avec le Conseil d'Etat la possibilité de régulariser les ferrailleurs;
4. Les entreprises principales annoncent désormais l'ouverture de tout chantier impliquant de la sous-traitance aux commissions paritaires concernées aux fins de contrôle en amont;
5. L'Attestation multipack, outil patronal censé attester qu'une entreprise est en ordre avec ses obligations légales, mentionne désormais tout accord de paiement concernant des retards de cotisations;
6. Aucune entreprise ne peut sous-traiter des travaux sans que le sous-traitant ne fournisse une attestation de conformité conventionnelle à solliciter auprès des commissions paritaires de secteur;
7. Les effectifs de l'Office des faillites sont renforcés avec la création d'un pôle consacré au traitement des faillites frauduleuses;
8. Les entreprises principales prévoient un fond visant au paiement des éventuelles créances salariales des ouvriers ayant œuvré sur leurs chantiers pour le compte des sous-traitants;
9. A l'instar du Règlement sur les marchés publics, les entreprises principales n'engagent des sous-traitants que dans la mesure où ces derniers figurent au Registre du commerce depuis 3 ans au moins;
10. La brigade financière et le pôle d'investigation du Ministère public sont renforcés pour les affaires de délinquance financière;
11. Un accès systématique des syndicats aux dossiers pénaux est garanti par le Ministère public;
12. Les administrateurs ayant fait l'objet de faillite sont poursuivis sur leurs deniers personnels;
13. Les fiduciaires véreuses qui organisent la fraude sociale avec des montages financiers frauduleux et le contournement des CCT sont poursuivies;
14. Le Conseil d'Etat mène un travail de lobby à Berne pour modifier la loi sur l'AVS afin que soit exigée l'annonce des travailleurs dès leur prise d'emploi et non pas l'année suivante comme actuellement, ce qui laisse la possibilité aux fraudeurs de ne pas annoncer leurs employés. ■

«Encore un sous-traitant qui ne paie pas les salaires!»

Aline Andrey

Deux jours après la conférence de presse organisée par les syndicats genevois contre les patrons fraudeurs, Unia dénonçait un nouveau cas de salaires impayés. L'entreprise G.C.T.M. SA, active dans le secteur des métiers techniques et de la métallurgie du bâtiment, n'a pas réglé les rémunérations du mois de février à l'ensemble de sa vingtaine d'employés. Selon Unia Genève, l'entreprise sous-traitante accumule, de surcroît, plus d'un demi-million de dettes aux assurances sociales.

En vertu de la responsabilité solidaire, dix travailleurs, accompagnés par Unia, de l'entreprise G.C.T.M. se sont rendus vendredi au bureau de la principale société qui sous-traitte pour demander d'assumer les salaires impayés en les déduisant notamment des factures ouvertes. «L'administrateur responsable de l'entreprise n'a manifestement pas apprécié la démarche des travailleurs, indique Unia, dans un communiqué. Il a fini par admettre qu'il était au courant de la situation des salaires impayés de l'entreprise sous-traitante. Il a ajouté qu'en effet, afin de maintenir les bénéfices de son en-

treprise, la main-d'œuvre qui travaille sur ses chantiers doit être sous-traitée, ce que le syndicat sait et dénonce depuis longtemps. Cela dit, il s'est personnellement engagé à faire le nécessaire auprès de son sous-traitant pour que celui-ci accepte de faire une cession de créance aux travailleurs impayés.»

«Les employés de G.C.T.M. n'ont pas pu entrer sur le chantier de cette grande entreprise genevoise et ont été remplacés par des intérimaires, précise Mathieu Rebouilleau, secrétaire syndical d'Unia Genève. Le risque est que G.C.T.M. opte pour la mise en faillite faisant ainsi peser

sur la collectivité toutes ses dettes. Quant aux travailleurs, ils demandent urgemment à être libérés pour pouvoir bosser ailleurs.» Et le syndicat de marteler: «La pratique de la sous-traitance est devenue un mécanisme pervers qui ne sert qu'à maintenir les bénéfices des entreprises sur le dos des travailleurs et des charges sociales. Les syndicats sont fatigués de traiter les conséquences sur les employés et leurs familles de faillites d'entreprises qui n'existeraient pas si la sous-traitance était limitée et contrôlée. Ils appellent à un pacte social pour stopper ce fléau.» ■

LE TRAVAIL, BONHEUR POUR LES UNS, FARDEAU POUR LES AUTRES

Quand la moitié de nos contemporains disent s'épanouir dans leur emploi, l'ouvrage «L'autre moitié du monde» relève qu'un salarié sur deux vit dans la souffrance

Textes Jean-Claude Rennwald

En réponse à la souffrance vécue par la moitié des salariés, Paul Magnette, politologue, bourgmestre de Charleroi et président du Parti socialiste belge, explique que la droite glorifie «ceux qui se lèvent tôt» et «ne mesurent pas leur peine», invite à «travailler plus pour gagner plus» et dénonce une «épidémie de flemme». Paul Magnette précise sa pensée dans son dernier ouvrage, *L'autre moitié du monde. Essai sur le sens de la valeur du travail**. A son avis, le poids croissant des dirigeants financiers dans les entreprises et l'économie en général accentue les inégalités de salaires et la concentration du capital. Malgré cela, la majorité des salariés se disent heureux de leur travail. Mais pour «l'autre moitié du monde», souligne l'auteur, «le travail n'est plus qu'un fardeau». En raison de salaires qui permettent à peine de vivre, de tâches lourdes et répétitives, d'une organisation du travail sur laquelle on n'a aucune prise, des brimades de la hiérarchie, ou encore du mépris et de l'agressivité du public.

DE SARKOZY...

Malgré cela, nous dit Paul Magnette, le travail doit être une priorité pour la gauche. Car jusqu'ici, «personne n'a davantage reconnu la valeur du travail que le mouvement ouvrier», alors qu'en plaçant la «valeur travail» au cœur de sa campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy reconnaissait que «longtemps la droite a ignoré le travailleur». Ce discours n'avait qu'un objectif électoral, alors que, pour les syndicats et pour la gauche, il importe de changer fondamentalement les buts, l'organisation et finalement le sens du travail.

... À LA CONTRE-OFFENSIVE

Selon Paul Magnette, quatre tendances montrent que le moment de la contre-offensive est venu:

1. La croissance des pathologies professionnelles (maux de dos ou de tête, dépressions, burn-out) exprime le désir d'autres formes de travail.
2. Le fait que les salariés octroient tou-

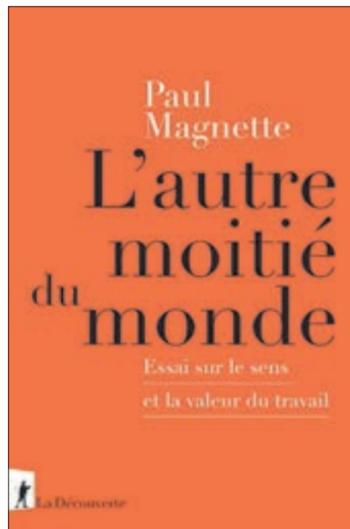


Selon Paul Magnette, différents indicateurs comme la croissance des pathologies professionnelles (maux de dos ou de tête, dépressions, burn-out) expriment le désir d'autres formes de travail.

jours plus d'importance à la qualité de leur travail est aussi une tendance encourageante.

3. Les vastes et vives réactions suscitées, en France, par la récente réforme des retraites constituent un signe fort de ces aspirations à transformer le travail.
4. La multiplication de nouvelles formes de travail constitue un dernier signe d'espoir. Comme aux débuts de la révolution industrielle ou à la fin des Trente Glorieuses (1945-1975), rappelle Paul Magnette, «on voit aujourd'hui se multiplier des modalités d'organisations alternatives à travers lesquelles s'expérimentent d'autres formes de travail, ravivant l'idéal de l'expression de soi et de la collaboration avec autrui».

Cette dernière réflexion est sans conteste essentielle, mais elle doit aller de pair, selon nous, avec une réduction massive de la durée du travail, pour des raisons tout à la fois sociales, économiques, familiales, égalitaires (entre hommes et femmes) et écologiques. ■



* Paul Magnette, «L'autre moitié du monde. Essai sur le sens de la valeur du travail», Editions La Découverte, Paris, janvier 2024.

VOUS AVEZ DES DROITS@

CONGÉ-MODIFICATION – VOTRE EMPLOYEUR SOUHAITE MODIFIER VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL. QUELS SONT VOS DROITS?

En droit suisse, l'employeur peut procéder à des modifications unilatérales de votre contrat de travail. Cependant, celles-ci ne s'appliquent pas de façon immédiate dans tous les cas de figure.

Dans les cas où votre contrat de travail est modifié en votre faveur, votre acceptation des nouvelles conditions peut se faire tacitement. Dans ce contexte, l'entrée en vigueur peut intervenir immédiatement. Toutefois, si l'employeur souhaite modifier vos conditions de travail en votre défaveur et que ces modifications portent sur des éléments essentiels de votre contrat, ces changements de conditions doivent respecter la forme de la résiliation du contrat de travail. Cette forme, bien qu'elle puisse être orale, est dans la plupart du temps dans la forme écrite (un contrat de travail ou une convention collective de travail applicable à vos rapports de travail prévoit la forme écrite).

On peut mentionner comme modifications d'éléments essentiels du contrat la liste d'exemples non exhaustive suivante:

- Une suppression du 13^e salaire;
- Une baisse de salaire;
- Une modification du lieu de travail;
- Un changement du cahier des tâches;
- Un élargissement de vos horaires de travail;
- Une modification du nombre de vos semaines de vacances;
- Une modification des modalités de parking gratuit au sein de votre entreprise.

Que ces modifications entrent en vigueur avec effet immédiat, avec votre accord ou uniquement après expiration du préavis de résiliation de votre ancien contrat, une raison concrète doit pouvoir justifier la modification que votre employeur souhaite mettre en place. Dans les deux cas de figure, votre employeur doit vous fournir un nouveau contrat (contrat de travail ou

avenant au contrat de travail existant) dans lequel figure la modification (dans les exemples cités: une réduction de votre droit aux vacances). Un délai de réflexion raisonnable doit vous être imparti pour vous déterminer sur la modification proposée.

En cas d'acceptation, les modifications proposées en votre défaveur entrent en vigueur au terme du délai correspondant au délai de congé à compter de la date de la notification du congé-modification. Si lesdites modifications sont en votre faveur, celles-ci entrent en vigueur de manière immédiate.

En cas de refus, votre délai de congé court à compter de la date de la notification du congé-modification. Un tel congé-modification n'est en principe pas abusif et ne vous ouvre donc pas un droit à obtenir une indemnité de votre employeur. Toutefois, dans certains cas, de tels congés peuvent être qualifiés d'abusifs et il est important de s'y opposer par écrit durant votre délai de congé (art. 336 CO). La jurisprudence qualifie d'abusif le congé-modification dont le motif donné vise à obtenir un avantage immédiat ou matériellement injustifié pour l'employeur (ATF 123 III 246). En cas de doute, il est judicieux de vous rapprocher de votre syndicat afin d'examiner votre situation.

A noter encore que, si les modifications de votre contrat portent sur des points non essentiels (p. ex. un changement d'étage et/ou de bureau, un changement de jours de télétravail ou encore une modification de la prise en charge de cafés jusqu'alors à discrétion), l'objet des décisions unilatérales prises par l'employeur peuvent entrer immédiatement en vigueur sans qu'un délai soit nécessaire, puisqu'ils relèvent du droit de donner des instructions de l'employeur (321d al. 1 CO). ■

Virginie Ribaux,
juriste à Unia Neuchâtel

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales? N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

LE SYNDICALISME EST POLITIQUE

Cette affirmation forme le cœur d'un ouvrage précisément intitulé *Le syndicalisme est politique*, paru aux Editions La Dispute, et rédigé par le sociologue Karel Yon et sept autres chercheurs en sciences sociales. A leur avis, le grand mouvement social pour les retraités en France, au printemps 2023, vient d'en faire la démonstration, à rebours des discours dominants qui dissocient la démocratie sociale de la démocratie politique. Le syndicalisme français avait été très politique, CGT en tête, en 1936, alors que, dans les années 1960-1970, c'est la CFDT qui avait été un acteur central de la renaissance et de l'unification de la gauche. On a par la suite assisté à

un phénomène de dépolitisation, en particulier lors de l'élection présidentielle de 2022, dont les syndicats sont pour l'essentiel restés à l'écart, en se réfugiant derrière la Charte d'Amiens de 1906, qui prône l'indépendance syndicale face aux partis. Mais la bataille des retraites de 2023 a changé une nouvelle fois la donne, selon les auteurs, l'intersyndicale devenant «un acteur politique à égalité avec les partis, l'opposition parlementaire et le gouvernement». A l'avenir, ce rôle politique du mouvement syndical pourrait encore se renforcer à la faveur de nouvelles luttes, comme celle des femmes, ou de la transition climatique. ■

ANNONCE

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS?
ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

DEUX MOIS D'ESSAI GRATUIT

Tél. 021 321 14 60 · forum@evenement.ch



BRÈVE

UNE INITIATIVE POUR DES LOGEMENTS ABORDABLES LANCÉE À MORGES

Le PS, les Verts et le POP ont annoncé le 6 mars le lancement d'une initiative pour des logements abordables à Morges, soutenue par Unia Vaud et l'AVIVO, l'association de défense et de détente des retraitées et retraités. L'idée provient d'un constat posé depuis plusieurs années: il est extrêmement difficile de trouver un logement libre et à un prix abordable dans la commune. C'est pourquoi les initiants proposent de tripler la part de logements d'utilité publique afin qu'ils représentent 15% du parc immobilier communal, contre 5% aujourd'hui. «Cela fait plusieurs années qu'on essaie de lancer des projets pour plus de logements abordables,

mais cela ne passe jamais», déclare Camille Robert, la présidente du PS de Morges.

Pour que l'initiative soit acceptée, il faudra récolter 1700 signatures au minimum dans un délai de trois mois. La socialiste ajoute: «Le défi est de taille, alors on a cherché du soutien et on l'a trouvé auprès d'Unia et de l'AVIVO.» Eric Voruz, président du Groupe d'intérêt des retraités d'Unia Vaud et président de l'AVIVO Morges, souligne: «En regardant le plan d'affectation communal, nous avons constaté qu'il n'y avait rien au niveau des logements sociaux et rien non plus pour la classe moyenne.»

La récolte de signatures devrait commencer à la mi-avril. ■ VZ



L'INSTANTANÉ

VETROPACK DANS LA TOURMENTE

Photo Thierry Porchet

Salut temps pour la société Vetropack, la dernière usine de verre en Suisse située à Saint-Prex. La direction a annoncé la fermeture de l'entreprise centenaire spécialisée dans la fabrication d'emballages en verre. Une décision qui a généré stupeur et tristesse au sein du personnel. Le choc passé, les employés ont toutefois décidé de lutter pour tenter de sauver des postes de travail. 175 travailleurs risquent de rester sur le carreau. ■ L'ES

Lire en page 9.

RÉSOLUTION DE L'UNION SYNDICALE CANTONALE NEUCHÂTELOISE SUR LA PALESTINE À L'ADRESSE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

L'assemblée des délégués et délégués de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) a adopté une résolution qui demande un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza et la fin du commerce et de la coopération militaires entre la Suisse et Israël. En sus, elle requiert que les instances de l'Union syndicale suisse (USS) analysent et dénoncent la participation de syndicats ségrégationnistes israéliens au sein des fédérations syndicales internationales auxquelles elle participe. Des manifestations et des mobilisations ont lieu dans de multiples villes. L'assemblée appelle l'ensemble des forces syndicales à y participer activement.

L'assemblée des délégués et délégués de l'USCN, réunie le 4 mars dernier, a adopté la résolution* suivante:

1. L'USCN se joint aux voix qui dénoncent les attaques indiscriminées et l'occupation de la bande de Gaza commises par l'armée israélienne. C'est par ailleurs la politique coloniale d'Israël et l'Etat d'apartheid dans son ensemble, à l'œuvre depuis plus de 75 ans, que l'USCN dénonce.

2. L'USCN demande que la Suisse s'associe à l'action démarrée par l'Afrique du Sud. L'USCN se joint aux voix qui exigent un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes de Gaza, la libération des otages, l'ouverture de couloirs humanitaires et la possibilité que la justice internationale juge les crimes de guerre et de génocide commis.

3. L'USCN dénonce la complicité du gouvernement suisse, notamment de son ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis. L'USCN de-

mande le rétablissement des financements de l'UNRWA.

4. L'USCN appelle l'armée suisse et l'industrie suisse de l'armement à rompre leurs échanges commerciaux et leur coopération militaire avec l'industrie israélienne de l'armement et l'armée israélienne.

5. L'USCN dénonce les interdictions et entraves à la liberté de manifester et de se rassembler en soutien à la cause palestinienne dans de nombreux cantons suisses.

6. Pour donner corps à ces revendications, l'USCN appelle ses composantes et leurs membres à s'organiser pour participer à la mise sous pression des institutions politiques et économiques suisses.

7. L'USCN rappelle à ses composantes l'importance de renforcer leur rôle de vigilance, sur les lieux de travail notamment, à la lutte contre les discriminations islamophobes et antisémites.

8. L'USCN affirme son soutien aux syndicats palestiniens et israéliens représentant les travailleuses et les travailleurs palestiniens subissant les conditions de l'apartheid et appelle l'ensemble des partenaires syndicaux à la solidarité internationaliste. Elle demande que les syndicats ségrégationnistes soient strictement boycottés notamment au sein des fédérations syndicales internationales. ■

Union syndicale cantonale neuchâteloise

* Cette résolution est inspirée de celle produite par la CGAS le 14 novembre 2023.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

S'IMMERGER DANS L'ART, GIGOTER DANS LA SENSATION, BERGER LA MORT AU LOIN

Je m'interrogeais l'autre jour sur la prolifération, depuis une trentaine d'années, des expositions dites d'art immersif. Et je vis défiler presque à l'instant, sur le fil des actualités internationales, un nouveau chapelet d'informations détaillant l'atrocité des dévastations humaines allant de Gaza jusqu'en Ukraine en passant par le Yémen et la Birmanie. Aussitôt les choses devinrent plus claires en mon esprit.

On pourrait penser que rien ne solidarise l'art et la guerre, bien sûr. Et même qu'ils sont de principe inverse, n'est-ce pas, puisque «la musique adoucit les mœurs». Or c'est un peu plus complexe. Un peu plus subtil. Toujours et partout les symptômes et leurs correspondances dans le réel se parlent et se reflètent ou s'entrecroisent, de quoi fixer pour finir les tournures du monde que nous tentons d'habiter.

Par exemple, on suppose que l'art immersif est ludique par excellence. Que

cette façon de présenter des œuvres ou des groupes d'œuvres au sein desquelles le spectateur pénètre et séjourne physiquement l'imprègne de leur beauté comme de leur bonté, ou de leur pouvoir critique sur l'état des sociétés qui l'environnent ou sur celui de sa propre psyché.

Quoi de plus joyeux et de plus frais, en effet, au moins en apparence? Au point qu'on vient d'organiser deux expositions sur ce modèle au cœur de la région lémanique, au musée de Pully comme en celui des Beaux-Arts à Lausanne, dont les animateurs se sont félicités de faire valoir dans leurs espaces ad hoc une «modalité d'expression devenue majeure au sein du champ artistique»?

Ah, on se met dans une tendance qui saisit les institutions culturelles depuis trente ans, mais dans une fièvre accrue, et sans la contester ni l'interroger radicalement! On propose à notre tour aux foules de «vivre une expérience nouvelle qui s'adresse au corps et aux sens»!

Tiens, s'agirait-il du type d'«expérience» que vantent aussi Salt et Swisscom ou Sunrise pour «vivre» à fond les smartphones? Mais oui, peut-être, et alors? Dépêche-toi de te «connecter avec une réalité alternative», comme nous dit encore le Musée des Beaux-Arts, puisque «le public et l'œuvre», comme chacun le sait, «font désormais partie d'un même écosystème»!

Et c'est bingo du côté des clients, pardon des amateurs. Aux Beaux-Arts lausannois, par exemple, près de 125 000 visiteurs en quatre mois et des poussières, avec une quantité jamais vue de petits enfants cornaqués par leurs aïeux si ce n'est par leurs cousins. Ce genre d'assemblage familial ou recomposé qu'on observe à l'occasion des brunchs organisés le dimanche en tel ou tel de ces restaurants à mi-distance des ambiances soixante-huitardes et du Wifi.

Et tous extasiés d'avoir pu, comme les troupes du Musée s'en sont encore félicitées, «débambuler dans une pièce

remplie de plumes, marcher dans un «espace lunaire» recouvert de billes de polystyrène ou se dédoubler à l'infini dans une pièce couverte de miroirs.» Ah, le Graal terrifiant du pèlerinage culturel contemporain!

Eh bien j'en pleure. Parce que le triomphe de l'art immersif, ou disons celui de cette manière-là de servir l'art, en conjoignant si notablement les procédés du commerce et les jouissances de la régression, révèle de notre part collective une pulsion croissante. Celle qui consiste à mettre à mort le regard distancé, seul moyen nous ayant permis jusqu'ici de penser quelque chose de l'œuvre ou de l'objet contemplés, en l'occurrence, et donc aussi de penser le monde qui nous entoure.

En entreprenant tous de gigoter dans les langes de la sensation pour y savourer les extases de l'entropie visuelle, nous organisons sans doute en effet, en chacune de nos personnes et très insensiblement, l'oubli des autres

et des mécaniques planétaires. Nous caressons notre prochaine indifférence à leur égard. Nous manifestons notre vœu d'être en apesanteur mentale et politique, de fusionner notre être et ses décors et de propulser notre conscience intime au degré de la lévitation.

Oui, simplifier l'art, décharpenter la culture, nous décompliquer l'existence et détricoter le fil des informations avant de nous coucher dans des billes de polystyrène comme nous faisons jadis dans les garderies d'Ikea, ou de fermer nos yeux dans des pièces remplies de plumes d'oiseaux pour mieux aimer van Gogh ou Goya comme nous aimerons mieux l'Ukraine ou Gaza, toute cette mousse de langages et de souffrances à bercer doucement – voilà ce que nous restons capables de supporter pour tenir encore un moment nos petits enfants par la main. ■

SUR UN AIR SOLIDAIRE

Récemment ouverte à Vevey, la bibliothèque d'instruments de musique créée par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière Vaud rencontre un succès croissant. Au diapason d'une insertion par la culture...

Sonya Mermoud

Photos Thierry Porchet

Guitares, pianos numériques et synthétiseurs, violons, flûtes traversières, saxophones, xylophones, djembés, contrebasses, harmonicas, ukulélés... Posés sur le sol ou des étagères, les instruments de musique rassemblés par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Vaud com-

posent une gamme riche et hétéroclite. Pas moins de 220 spécimens constituent, quand elle est complète, cette bibliothèque d'un autre genre ouverte à Vevey. Un espace destiné à des réfugiés et des personnes démunies qui peuvent emprunter gratuitement l'article de leur choix. Une soixantaine d'instruments manque aujourd'hui dans les rayons, prêtés à des bénéficiaires du projet. Les accords d'une

guitare électrique déchirent le silence. Gustavo, 18 ans, essaie une gratte qu'il envisage, satisfait, de ramener chez lui pour une durée de trois mois. Un bail renouvelable. «J'ai testé différents modèles pour déterminer lequel me convient le mieux. Cette bibliothèque est une excellente initiative. Je n'ai pas les moyens de louer et encore moins d'acheter une guitare», note cet étudiant au SEMO (semestre de motivation), qui cultive sa passion en autodidacte, à l'aide de tutoriels sur Internet. Aujourd'hui, le jeune homme peut néanmoins bénéficier des conseils avisés de Georges Boixader, musicien aguerri et luthier sur instruments à cordes pincées, effectuant un stage professionnel à l'OSEO. L'homme se charge d'accorder et de réparer les instruments au besoin. Il donne également des cours aux intéressés. «C'est un projet social génial, qui fait sens», s'enthousiasme-t-il, interrompant un duo improvisé avec son élève.

CES MÉLODIES QUI APPORTENT DE LA LUMIÈRE

Pianistes professionnels ukrainiens, Pavlina et son mari Vladimir – qui œuvrait également comme chef de chœur et d'un orchestre d'une vingtaine de personnes dans sa patrie – optent pour des flûtes traversières. Le couple de réfugiés dispose déjà d'un clavier à son domicile, offert par une institution. Il a par ailleurs fait don à la bibliothèque d'un orgue qu'il avait reçu d'une église du canton et continue à se familiariser avec cet instrument à la bibliothèque. Les deux exilés ont quitté Kiev il y a bientôt deux ans. «On a rejoint la Suisse seulement avec les habits qu'on portait», raconte Vladimir appréciant, comme son épouse, l'initiative de l'Œuvre d'entraide. «C'est une possibilité incroyable. Un nouvel élan pour nous. Je me sens vivre quand je joue», témoigne Pavlina, qui, avant la guerre, donnait des cours et des concerts et consacre désormais son temps à la composition. Mais espère aussi, avec son mari, se produire. «On souhaite interpréter des chansons ukrainiennes. Je réadapte les mélodies. Ces chants ne sont pas tristes. Ils me donnent de la lumière. Me font ressentir de la joie, alimentent l'espoir», explique la quinquagénaire, et d'ajouter: «La musique, c'est ma manière d'être



«J'ai testé différents modèles pour déterminer lequel me convient le mieux. Cette bibliothèque est une excellente initiative. Je n'ai pas les moyens de louer et encore moins d'acheter une guitare», témoigne Gustavo.



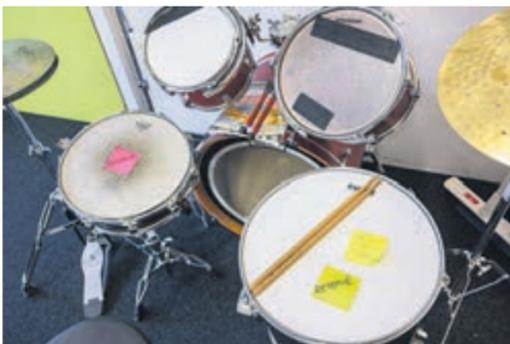
Pianistes professionnels, les réfugiés ukrainiens Pavlina et son mari Vladimir sont venus emprunter des flûtes traversières. Et rêvent de donner des concerts en Suisse.



Georges Boixader, musicien aguerri et luthier sur instruments à cordes pincées, effectue un stage professionnel à l'OSEO. L'homme se charge d'accorder et de réparer les guitares. Et donne également des cours aux intéressés comme ici à Gustavo.



Séquence souvenirs... Vladimir a emporté dans ses bagages un disque réalisé, jeune, dans sa patrie.



La bibliothèque compte 220 instruments de musique. Le système de prêt est gratuit, pour une durée de trois mois renouvelables.

heureuse.» Vladimir opine du chef, un sourire fleurissant sur ses lèvres. A terme, les deux musiciens, reconnaissants envers la Suisse, aimeraient également jouer dans des homes. «Nous avons beaucoup reçu de la Suisse. Nous aimerions à notre tour donner, partager notre art.»

FEMME ORCHESTRE...

Réception des instruments, inventaire, contrôles, accueil et conseils... Chargée du projet baptisé «Osons jouer», Laura Zeller affirme adorer son travail. «C'est une activité atypique, variée, qui m'offre beaucoup d'autonomie. Je rencontre des personnes magnifiques. J'entends de la belle musique», s'enthousiasme l'éducatrice de formation, qui, outre la gestion de la bibliothèque et la recherche de fonds, a aussi le champ libre pour développer d'autres initiatives y relatives comme l'organisation de cours. «On a par ailleurs déjà mis sur pied un coin spécial pour les enfants. J'aimerais à terme aménager une salle insonorisée et favoriser la création de groupes et d'échanges avec des lieux de concerts», lance cette femme orchestre notant l'éclectisme des locations. «Étonnamment, nombre de violons et de synthétiseurs des années 1990 sont partis. Nous recevons aussi beaucoup de dons.» Tous les prêts sont gratuits. La responsable demande néanmoins, pour les instruments d'une valeur de plusieurs milliers de francs, une caution de 100 à 200 francs. «Mais on remarque que les gens sont très soigneux.»

QUESTION DE DIGNITÉ AUSSI

L'initiative «Oser jouer» trouve ses origines dans l'esprit fertile et innovant du directeur de l'OSEO Vaud, Yves Ecœur. «J'ai toujours voulu jouer de la guitare, mais je manquais de talent. Après une tentative à l'adolescence, j'ai récidivé à la quarantaine, sans plus de succès. Je possédais alors trois guitares inutilisées chez moi. L'idée d'en faire profiter d'autres s'est imposée», raconte l'homme, persuadé qu'il n'est pas seul dans son cas. Les bases de l'entreprise sont posées, avec l'ambition de permettre à des personnes confrontées à la précarité d'accéder à la pratique d'un instrument de musique. «Les migrants ne traversent pas la Méditerranée avec leur violon», image le responsable, précisant que l'offre s'adresse à tous les intéressés manquant de moyens. «Mais nous ne demandons pas de preuve de leur situation. Nous nous basons sur la confiance.» Yves Ecœur va profiter d'une émission radiophonique soutenant des démarches solidaires pour lancer avec succès son projet inspiré d'initiatives semblables menées au Québec et à Paris. «A la suite de cet appel sur les ondes, nous avons reçu beaucoup d'instruments de particuliers, de la guimbarde à la contrebasse, et ça continue.» Si l'OSEO est spécialisée dans l'insertion socioprofessionnelle – organisation de cours de français, de postulation, de stages, etc. –, Yves Ecœur souligne l'importance de la dimension créative, culturelle, propre à rendre aussi de la dignité, de l'estime de soi au public cible. Cette approche, insiste-t-il, offre aussi aux bénéficiaires la possibilité de se définir de manière différente qu'à travers leur seul statut. «La musique favorise la mise en liens entre les individus. Son apprentissage comporte des bienfaits aussi bien pour l'intellect que le moral. La pratique d'un instrument est une manière de se mettre en mouvement. Elle a un effet positif sur la dépression, donne des buts aux personnes, les sort de l'attente et favorise leur autonomie.» L'harmonie en ligne de mire... ■

Davantage d'informations sur: oserjouer.ch